

## La vie sociale du grand Papineau

Jean-Jacques Lefebvre

Volume 11, numéro 4, mars 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301860ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301860ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

### ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Lefebvre, J.-J. (1958). La vie sociale du grand Papineau. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 11(4), 463–516. <https://doi.org/10.7202/301860ar>

## LA VIE SOCIALE DU GRAND PAPINEAU

*La monographie égare qui n'est que  
portrait en buste, sans arrière-plan,  
ni décor.*

Lucien FEBVRE (1942).

Montréalais de naissance, fils d'un homme politique des plus respectés, député à la Chambre à 24 ans, avocat à 25, commandant de compagnie à la frontière pour la défense du sol natal, puis officier d'état-major, président de Chambre législative à 28 ans, déjà seigneur titulaire d'un grand fief quand il décide de se marier, délégué du Parlement québécois au siège de l'Empire, le premier orateur de son temps, et pendant quinze ans la figure la plus éminente, la plus tumultueuse encore vue dans la vie publique du pays, proscrit et exilé neuf années par suite d'une prise d'armes qu'on lui a imputée, rentré dans la politique active que pour le regretter, patron, assez peu convaincu, du parti radical, enfin sage à la retraite, seigneur débonnaire et châtelain hospitalier que vont consulter les voyageurs distingués, le port imposant, les cheveux en mèche de bataille, l'œil impérieux, tels sont les traits hiératiques qui se présentent à l'esprit quand on évoque le nom du grand Papineau.

La réalité est-elle aussi simple ou la simplicité ne serait-elle elle-même que la réduction d'une grande complexité ? La faiblesse, l'insuffisance de trop d'ouvrages qu'on lui a consacrés depuis au delà de trois quarts de siècle qu'il est disparu, incite à poser encore une fois la question.

Ce nom de Papineau, il faut le demander à toute la terre canadienne, il a retenti de tout le siècle dernier à toutes les pages de notre histoire, et, si l'on suit l'évolution de la démocratie parlementaire en pays occidentaux, il est probablement le seul Canadien de langue française dont le rayonnement ait franchi les frontières de son pays.

La bibliographie du sujet est considérable. Ces ouvrages, et tant d'études éparses, débutent, après les innombrables articles nécrologiques de la presse de septembre 1871, par

*les Deux Papineau* de L.-O. David, publié vingt-cinq ans après sa mort (1896), plutôt un panégyrique et un dithyrambe, grandiloquent et... incomplet;

l'étude qui suivit, deux années après (1898), de Benjamin Sulte, mais publiée beaucoup plus tard par son éditeur M. G. Malchelosse; l'auteur avait l'avantage d'avoir personnellement connu le personnage, comme il l'invoque dans son livre; excellent dans le portrait, il est faible dans ses tentatives de philosophie politique;

puis le meilleur de tous, et non encore dépassé, où l'idée générale jaillit à chaque page, sinon à l'énoncé de chaque fait majeur, le *Papineau* de l'écrivain politique et bibliothécaire du Parlement fédéral, Alfred D[uclos] De Celles;

les conférences de M. le Chanoine Lionel Groulx, l'une<sup>1</sup> en commémoration du cinquième anniversaire du décès, en 1921, où il réussit presque à justifier la conduite de Papineau sur toute la ligne, et surtout sa pénétrante étude, quinze années plus tard, sur les idées religieuses du tribun<sup>1a</sup>;

le *Papineau, son Influence sur la Pensée canadienne* d'Ève Circé-Côté. 1924, quelques belles pensées, de jolies phrases, du délayage et trop de digressions;

*l'Histoire de Saint-Denis-sur-Richelieu*, de l'abbé J.-B.-A. Allaire, 1905;

*l'Histoire de Montebello*, du curé Michel Chamberland, 1929;

*l'Histoire de la Ville de Saint-Hyacinthe*, de Mgr C.-P. Choquette, 1930;

le *Dictionnaire général du Canada*... du P. L. Le Jeune, 1931;

*Quatre-vingts ans de Souvenirs*, de Madame F.-L. Béique [née Caroline Dessaulles], Montréal, 1937;

<sup>1</sup> Abbé Lionel Groulx, *Notre Maître le Passé*, (3 vol., Montréal, 1924-1943), I: 189-213.

<sup>1a</sup> Abbé Lionel Groulx, *Notre Maître le Passé*, II: 167-211.

le *Papineau* de Francis-J. Audet, dans les *Députés de Montréal*, 1943; antipathique au personnage;

le *Papineau* de R. Rumilly, 1944;

la *Généalogie de la Famille Papineau*, Ms. par le colonel D.-B. Papineau, s.d. [circa 1950];

les lettres de Joseph Papineau, père, recueillies au *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour les années 1951-1953*;

les lettres de Louis-Joseph Papineau, recueillies au *Bulletin des Recherches Historiques* entre les années 1926 et 1935;

les *Lettres de Papineau à sa femme, de 1837 à 1845*, analysées en 1953 par M. Jean Bruchesi;<sup>2</sup>

enfin le recueil des *Lettres de Papineau à sa femme de 1820 à 1839*, publié au *Rapport de l'Archiviste de la Province pour les années 1953-1955*, par M. Fernand Ouellet;

d'autres lettres inédites obtenues de la famille Béique, des Archives de la Province, des Archives du Canada, des photos de l'Inventaire des Oeuvres d'Art de la Province, et de nombreux documents en dépôt aux Archives Judiciaires de Montréal.

Telles sont les sources où il faut puiser, pour ne pas parler des ouvrages généraux de Bibaud, Garneau, Gérin, Turcotte, David, Chapais, Groulx, Bruchesi et tant d'autres de langue anglaise qui sont de notoriété publique, sinon à la portée de tous.

Le dossier est chargé et quiconque veut se faire une idée précise du rôle, des idées, du milieu et des événements où s'est déroulée la carrière de la plus grande figure politique du Canada en la première moitié du siècle dernier, n'est libre de n'en ignorer aucune pièce.

La gageure serait de prétendre synthétiser en quelques pages le déroulement de cette longue vie, qui touche de si près aux origines et aux assises mêmes des libertés constitutionnelles ou civiles qui ont fait du Canada depuis trois quarts de siècle l'un des pays les plus heureux et les plus prospères du globe.

---

<sup>2</sup> Tiré à part des *Cahiers des Dix* (Montréal, 1953).

Ce n'est pas l'objet de tenter ici de reconstituer, par le court ou par le long, la pensée politique ou l'action sociale du grand homme.

Mieux vaudra s'en tenir à des sentiers plus doux, moins sinueux, et rechercher quelque peu les sentiments qui battaient sous cette poitrine, dont un poète plus enthousiaste qu'inspiré a dit que « longtemps elle fut notre seule cuirasse ».

L'un des ouvrages précités présente, au début, l'historique de la famille, avant la naissance de Louis-Joseph, en deux pages. Des événements, survenus à trois quarts de siècle de distance, y chevauchent en deux lignes, l'ordre de priorité des fonctions publiques remplies par des membres de cette famille, est confondu, on y explique un mandat à l'assemblée législative par un certificat de bonne conduite professionnelle, enfin on y mentionne à peine le nom de la mère du grand Papineau, sans plus dire de quel milieu elle était issue.

Par ailleurs, dans un autre de ces ouvrages, l'auteur relate les vingt-cinq dernières années du tribun dans un même et seul paragraphe de vingt lignes. Des événements aussi éclatants que sa rentrée au Parlement, la désaffection et la trahison de ses anciens lieutenants, la mort du plus brillant peut-être de ses fils, les dernières manifestations publiques où il consentit à paraître à Montréal, notamment dans un club de radicaux pour une prise de position philosophique, sont ignorés.

Certains ne se sont apparemment jamais demandé, comme auraient pu le faire ici un Cabanès ou un Lenôtre, ces cliniciens de l'histoire, s'il ne valait pas la peine de sonder davantage les atavismes du grand tribun, rechercher en ses entours, ou ses sentiments familiaux si profonds, certaines de ses attitudes, restées jusqu'ici inexplicables, ou inexplicquées, comme par exemple sa fuite avant le combat de Saint-Denis, en novembre 1837.

Ainsi encore, et la part faite du respect que nous devons aux opinions et au talent de notre éminent contemporain, on peut douter que M. Groulx soit parvenu à percer à jour tous les éléments de la pensée religieuse de Papineau. Il ne paraît nulle

part qu'on ait tiré, à ce propos, tout le parti possible de la correspondance du premier évêque de Montréal, Mgr Lartigue,<sup>3</sup> et de ce qu'elle révèle du désarroi moral généralisé qui caractérisait la vie de tant de gens de l'élite dans la vallée du Saint-Laurent, à l'époque troublée de 1837-'38.

Il peut sembler encore abusif de prétendre, avec M. Groulx, que ce fut peut-être à la suite d'une lecture d'un livre « meurtrier » — en existe-t-il pour les esprits pénétrants et droits — ? emprunté à la bibliothèque publique de Québec, que Papineau, nonobstant son aveu verbal, qui ne pouvait être qu'une pointe, ait abandonné, au temps de ses études secondaires de Québec, les principes de ses croyances religieuses.

De même, l'on entendit son petit-fils, Henri Bourassa, dans l'une de ses dernières conférences-souvenirs à l'Ecole du Plateau de Montréal, clamer de sa voix claironnante, probablement pour le malin plaisir de faire le procès d'un système d'éducation qui n'en peut mais : c'est au Séminaire de Québec que Louis-Joseph Papineau perdit la foi.<sup>4</sup> Sans dénier au moraliste le droit de scruter les reins et les cœurs, en une matière aussi délicate, la vertu de prudence ne conseille-t-elle pas avec Fénelon, de se replier sur ce « domaine inviolable, la conscience », laisser à chacun ses responsabilités et s'en tenir à la réserve dans les conjectures ?

On n'a pas mis en évidence que Papineau père, avait hésité à laisser entrer dans les ordres sacrés son plus jeune fils, Toussaint-Victor.<sup>5</sup> Non plus qu'à l'été de 1837, le nouvel évêque de Montréal, Mgr Lartigue — pour la reconnaissance duquel le président de la Chambre de Québec, son cousin, Papineau, avait fait de si longues pressions auprès du gouvernement — suppliait le curé de la Petite-Nation, Messire Pascal Brunet, de tenter de ramener le patriarche, Joseph Papineau, et son fils, Denis-Benjamin, le seigneur de Plaisance, aux pratiques religieuses.<sup>6</sup>

---

<sup>3</sup> *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec [RAPQ]*, 1941-1942), (1942-1943), (1944-1945), (1945-1946).

<sup>4</sup> *Scriptor testis*.

<sup>5</sup> RAPQ (1933-1934), 305; RAPQ (1951-1953), 192.

<sup>6</sup> RAPQ (1944-1945), 240.

Et l'évêque ajoutait « quant au prêtre Papineau — qu'en termes élégants ces choses sont dites, — apparemment alors sous une peine de suspens, il n'en voulait point avoir de nouvelles avant qu'il ne vînt en personne lui faire sa soumission ».<sup>7</sup>

Ces tendances de caractère dans la famille ne suffirent certes pas à expliquer l'irrédentiste incurable, l'opposant de tempérament et l'antagoniste-né à toute politique réaliste qu'a été tout au cours de sa vie, Louis-Joseph Papineau.

Il est bien d'autres traits.

Mais on se préjugerait aisément à son propos si l'on s'en tenait à des bribes de documentation, comme ceux de ses discours, qui nous sont parvenus, ses lettres politiques, ses conférences, voire les trop rares brochures qui nous ont été transmises, comme son commencement de réfutation du *Rapport Durham*, donné à la *Revue du Progrès* de Paris, pendant son exil en France. Ce serait une injustice pour sa mémoire et ce serait se mettre soi-même en une position incertaine, sinon fausse, pour connaître non seulement son caractère, voire ses idées politiques, mais encore le fond général de ses sentiments et de ses théories.

Les véritables documents exhumés à ce jour sur Papineau, à part les essais ci-haut énumérés, notamment la correspondance déjà analysée par M. Bruchesi, c'est la monumentale publication parue au *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour les années 1953-1955 des Lettres de Papineau à sa femme*, compilées par M. Fernand Ouellet, des Archives de Québec, à même le fonds de la correspondance Papineau, déposé aux Archives par la succession Bourassa, et qui avait été recueilli par la petite-fille du tribun, Augustine Bourassa (1858-1941), la pieuse gardienne, cinquante ans durant, des souvenirs de son illustre aïeul.

Il restera encore à apporter d'inédit l'Inventaire et le Partage de la Succession de Papineau, dressés au cours des années 1872 et 1878 et c'est peut-être de l'analyse de ces actes que nous comprendrons mieux la vie familière et le mode d'existence qu'avait retrouvés le grand Papineau à son retour d'exil.

---

<sup>7</sup> Reg. Correspondance de Mgr Lartigue, Archives, Evêché de Montréal.

On le sait, Louis-Joseph Papineau était né à Montréal le 7 octobre 1786.<sup>8</sup>

#### LE PÈRE DE PAPINEAU

Son père — fils d'un artisan de la rue Saint-Paul de Montréal — avait lui-même huit ans quand les Habits-Rouges d'Amherst envahirent la ville, en septembre 1760. L'un des premiers élèves à l'école de latin — plus tard Collège Saint-Raphaël — fondée par le Sulpicien Curatteau, c'est au petit séminaire de Québec qu'il termina ses humanités de 1767 à 1770. Il y eut pour condisciple, entre autres, son coparoiisien Louis Payet, plus tard missionnaire à Makinac, dans les grands Lacs, où il amena la sœur de Papineau comme institutrice.

Il devait lui demander en octobre 1786, d'officier au baptême du fils qui lui venait de naître. L'abbé Payet (1749-1801), plus tard curé de Saint-Antoine-sur-Richelieu (1786-1798) et mort curé de Verchères, fut encore le parrain de Papineau.

La vie de Papineau père est légendaire en nos annales. Clerc du Français Jean Delisle,<sup>9</sup> nouvel arrivé (1763) au pays, il fut arpenteur en 1773, comme plus tard son frère cadet, François (1757-1821). Porteur, avec le capitaine Guillaume Lamothe (1744-1799) de dépêches secrètes pendant le terrible hiver de 1776, de Montréal à Québec, pour le gouverneur Carleton, c'est encore lui, sauf rectification, qui dénonça les machinations du traître Du Calvet<sup>10</sup> avec les occupants Yankees.

<sup>8</sup> C. Tanguay, *Dictionnaire généalogique* ... VI: 206.

#### L'ACTE DE BAPTÊME DE L.-J. PAPINEAU

Le sept d'octobre de L'an mil sept cent quatre-vingt-six par moi pretre soussigné a été Baptisé Louis-Joseph né de ce jour fils Legitime de M<sup>tre</sup> Joseph papineau notaire Royal et de Rozalie cherrier son epouse le parrain a été Louis payet pretre soussigné La marraine Marieanne cherrier voeuve Ts<sup>t</sup>. Lecavelier qui ont signé avec le pere De L'enfant present. Mariane cherrier lecavelier.

Jh. papineau

Payet ptre Miss.

[Reg. Notre-Dame-de-Montréal, 1786]

<sup>9</sup> Sur les *Delisle*, v. E.-Z. Massicotte, *Bulletin des Recherches Historiques* (juin 1919).

<sup>10</sup> Sur Du Calvet, v. RAPQ (1945-1946), 341-411, Inventaire de ses biens, dressé par Joseph Papineau, père, notaire.



Notaire en 1781, député de Montréal au premier parlement en 1792, Joseph Papineau fut l'un des premiers à réclamer l'usage de la langue française dans les délibérations et tous les actes du Parlement, et c'est encore lui qui proposa le projet de l'abolition de l'esclavage au pays.

L'un des jurisconsultes et praticiens les plus achalandés de Montréal, le Séminaire de Québec lui céda en 1801 et 1803 l'immense territoire de la seigneurie de la Petite-Nation, de vingt-cinq lieues de superficie et le fief situé le plus à l'ouest de la Province.

Joseph Papineau renonça à la politique quand il vit les aptitudes et le talent oratoire de son fils.

#### LA FAMILLE PATERNELLE DE PAPINEAU

Joseph Papineau, père, avait sept sœurs, dont deux, Angélique (1763-1783) et Marguerite (1771-1793) épouse de Joseph Charlebois, moururent dans la vingtaine. L'une, Catherine (1754-1801) fut religieuse à la Congrégation de Notre-Dame. L'aînée, Agnès (1749-1812) mariée (1767) à Louis Viger, fut la mère, entre autres, du contemporain, le meilleur ami, le frère d'âme du grand Papineau, Louis-Michel dit le Beau Viger (1785-1855), avocat, homme politique, président de banque et seigneur, du chef de sa seconde femme née Faribault, de l'Assomption.

Une autre, Victoire (1758-1821), fut institutrice à Makinac, à Détroit, et à la Petite-Nation. Une sixième, Josephite (1761-1832), était mariée à Ignace Bertrand (1755-1832) du Sault-au-Récollet. Emportés tous deux par la terrible épidémie de 1832, ils avaient, entre autres, deux fils qui s'établirent à l'Acadie près de Saint-Jean, P. Q. L'un, François-Séraphin, maître-sculpteur, y épousa en 1819, Geneviève Mathieu, et l'autre Ignace, y était encore marchand en 1844. Il y avait également épousé, en 1820, Césarée Robitaille, fille de Joseph Robitaille et d'Elisabeth Verreau [1775-1830].<sup>11</sup>

<sup>11</sup> Elisabeth Verreau-Robitaille, décédée et inhumée à l'Acadie, P.Q.

Enfin, la plus jeune sœur de Joseph Papineau, père, Louise (1767-1839) mariée (1788) à Toussaint Truteau (1758-1838) fut la mère, entre autres, d'André Truteau (1792-1842), arpenteur comme ses oncles Papineau et dont le prénom est passé à la belle paroisse de Saint-André-Avelin, de François-Xavier Trudeau (1797-1853) — le premier à modifier son patronyme — et lui-même le père de Toussaint Trudeau (1826-1893), sous-ministre des travaux publics en 1864 et des chemins de fer en 1879, enfin, de Messire Alexis-Frédéric Truteau (1808-1872), qui fut trente ans vicaire général de l'évêque de Montréal.

Le plus jeune frère de Joseph Papineau, André (1765-1832), continua d'abord l'atelier paternel de la rue Saint-Paul. Il se fixa plus tard à Saint-Martin de l'Île-Jésus et il fut un moment, 1827-1830, député de Terrebonne.<sup>12</sup> Son fils, André-Benjamin (1809-1890), fut plus de soixante ans notaire à Saint-Martin. Sa lignée masculine s'éteignit avec son petit-fils, l'abbé Adrien Papi-neau (1845-1880), professeur au Séminaire de Québec.

\* \* \*

En 1827 ses concitoyens offrirent à Joseph Papineau, père, un banquet public, tenu à Québec, en témoignage de l'éminence des services qu'il avait rendus à ses compatriotes.

<sup>12</sup> Aegidius Fauteux, dans ses *Patriotes de 1837-1838* (Montréal, 1950), 344, ou son scoliaste, M. Félix Leclerc, ont confondu André Papineau, père, et André-Benjamin Papineau, son fils, en faisant de ce dernier, contre toute vraisemblance, un député à la Chambre à 18 ans. Il ne saurait y avoir d'hésitation quant à l'identité du député. Il y a d'abord le témoignage de L.-J. Papineau, dans RAPQ, (1953-'55), 268, et surtout l'acte de mariage de la fille d'André Papineau, Louise (1807-1867), à Saint-Martin, le 18 janvier 1830, à Narcisse Prévost, où le père est formellement désigné « membre du Parlement provincial ». Le beau-père d'André Papineau, J.-B. Roussel (*fl.* 1737-1785)-V. C. Tanguay, *Dictionnaire* ... VI: 61-62 — avait d'abord épousé à Longueuil, en 1765, Catherine Briquet-Lefebvre (1746-1772), fille de Louis Briquet-Lefebvre, le suppôt de Bigot pour la rive sud de Montréal aux jours malheureux de 1756-1760. Il avait convolé, à Varennes, en 1773, avec Marie-Anne Soumande (1744-1783), qui fut la mère de madame Papi-neau. J.-B. Roussel, négociant, était capitaine de la milice à Longueuil, vers 1780. Petit-fils de Timothée Roussel, le principal chirurgien de Québec avant 1700, sa sœur, Françoise (1747-1834), mariée en 1778 à Louis Marchand et décédée à Saint-Luc-sur-Richelieu, fut l'aïeule maternelle de Félix-Gabriel Marchand, le premier ministre de la Province en 1897.

Pendant la terrible épidémie de 1832 il perdit sa femme — qui fut inhumée en l'église de Saint-Denis-sur-Richelieu — sa sœur, madame Bertrand, et son frère, André, précités.

Il avait 88 ans en 1838 quand il se rendit voir son fils réfugié à Albany. Décédé quasi soudainement et enterré à Montréal à l'été 1841, il fut réinhumé (1855) à Montebello.

La longévité était de tradition dans cette famille. Joseph Papineau la tenait sans doute de son aïeule, Catherine Quevillon (1686-1781). Captive des Indiens, qui avaient brûlé sa sœur aînée sous ses yeux, puis rachetée par sa famille,<sup>13</sup> elle était déjà veuve lors de son mariage (1704) à Samuel Papineau. Elle trouva encore le moyen de convoler deux autres fois et elle était quasi centenaire lors de son décès. Cette vigueur lui provenait de sa propre mère, Jeanne Huneau (1658-1748), qui vécut aussi nonagénaire et contracta trois mariages.

#### LES CHERRIER

En août 1779, alors que la guerre battait son plein sur nos frontières — Mars et Venus ont toujours fait bon ménage — Joseph Papineau était allé prendre femme à Saint-Denis-sur-Richelieu. La mariée avait nom Rosalie Cherrier (1756-1832). Elle était la plus jeune fille de François-Pierre Cherrier (1717-1793), originaire de la Sarthe et neveu de Messire Ysambart, qui fut plus de quarante ans (1720-1763) curé de Longueuil. Cherrier s'y installa lui-même comme marchand et y devint capitaine de la milice à la fin du Régime français.<sup>14</sup>

Ruiné par la Conquête, sa propriété de Longueuil saisie et vendue par autorité de justice, F.-P. Cherrier transporta sa demeure, en 1769, à Saint-Denis-sur-Richelieu, dont son fils aîné, François, venait, à vingt-quatre ans, d'être nommé curé et où il sera pendant vingt ans vicaire général de l'évêque de Québec.

Sa fille aînée, Charlotte Cherrier (1743-1820) mariée (1766) à un chirurgien des troupes de Montcalm, Jacques Lartigue,

<sup>13</sup> C. Tanguay, *Dictionnaire généalogique*... 1: 460, n. 3; 505, n. 2.

<sup>14</sup> V. sur *La Famille Cherrier, Mémoires, Société Généalogique*, (janvier 1947).

resté au pays après le traité de Paris, fut la mère du premier évêque de Montréal.

La cadette, Perrine (1746-1823) devenue l'épouse (1772) de Denis Viger, riche entrepreneur en construction et député de Montréal en 1796, fut la mère de Denis-Benjamin Viger (1774-1861) — « Mr » Viger comme l'appela toujours son cousin, le grand Papineau — qui devint président du Conseil des ministres, sous l'Union, en 1843.

Le fils cadet, Joseph-Marie Cherrier (1749-1830), marchand à Repentigny, fut le père de Côme-Séraphin Cherrier (1796-1885) l'un des premiers avocats de son temps. Député de Montréal et prisonnier politique en 1837, C.-S. Cherrier fut encore bâtonnier de Montréal et président de la Banque du Peuple. D'abord le patron, il fut longtemps l'associé professionnel du futur sir Antoine-Aimé Dorion, le successeur de Papineau comme chef de parti en 1854, devenu ministre de la justice en 1873 et juge en chef de la Province, de 1874 à 1891.

Une autre fille, Marie-Anne Cherrier (1751-1843) mariée (1769) à Toussaint Lecavalier, et restée veuve dans la trentaine, fut la marraine, la tante chérie et la créancière du grand Papineau jusqu'à sa mort.

Les derniers-nés de cette éminente famille furent le docteur Séraphin Cherrier (1762-1843) qui épousa à Montréal en 1785, une femme au nom bien français puisqu'elle avait le patronyme d'un président de la troisième République, Louise Loubet. Le docteur Cherrier était député de Richelieu au moment où son neveu Papineau entra à la Chambre (1808). Et Benjamin Cherrier (1757-1836) arpenteur, avait été le premier député de Richelieu en 1792.

Tels sont les traits généraux de la physionomie des familles paternelle et maternelle du grand Papineau.

Lui-même nous l'apprend, dans la dernière manifestation publique à laquelle il prit part à Montréal: nourri au sein de sa sainte mère, c'est elle qui, avec son père, lui avait insufflé son vif amour de la patrie, qui ne le quitta qu'avec la vie.

Comme son père, Louis-Joseph Papineau reçut son éducation au Séminaire de Québec.

On connaît l'histoire, peut-être apocryphe, qu'y mourant d'ennui, il adressa à sa mère une instante supplique de venir l'y chercher. La réplique de la mère donne une idée de sa fibre morale: « Si tu meurs, il y a à Québec assez de terrain pour t'enterrer... ».

Entré au collège en 1798, à douze ans, il eut parmi ses professeurs, à ce que m'apprennent M. l'abbé Arthur Maheux, archiviste du Séminaire et son secrétaire M. Jules Turcot, entre autres, l'abbé Isidore Lajus, M. Pierre Bossu, M. Jérôme Demers, l'un des hommes remarquables de son temps.

Parmi ses condisciples, auxquels Papineau resta toujours très attaché, on relève le nom de Louis Plamondon, le premier avocat québécois de sa génération, qui épousa (1811) Rosalie Amyot, une cousine de la future femme de Papineau, et mourut jeune des suites de ses excès de bon vivant;

Thomas Kimber, également un cousin de sa femme;

le docteur Jacques Labrie (1784-1831) qui alla prendre ses degrés en médecine à Edimbourg — ce n'est pas d'aujourd'hui, contrairement à ce qu'un vain peuple pense, que nos étudiants se rendent en Europe. Etabli à Saint-Eustache comme médecin, Labrie y fonda des œuvres d'éducation, devint député (1827) d'York (Deux-Montagnes, etc), et fut l'un de nos premiers publicistes et historiens. Marié (1809) à Marguerite Gagnier, la fille du premier associé professionnel de Joseph Papineau, père, Pierre-Rémi Gagnier, notaire, sa propre fille, Zéphirine, devint (1831) la femme de l'infortuné docteur Jean-Olivier Chénier;<sup>15</sup>

<sup>15</sup> La veuve du docteur Labrie, Marguerite Gagnier, convola en 1832, avec J.-B. Laviolette, lieutenant-colonel des milices de Saint-Eustache. De son mariage antécédent (1811) avec Adélaïde Lemaire-Saint-Germain, J.-B. L. avait eu, entre autres, J.-Gaspard Laviolette (1812-1903) qui devint membre du Conseil législatif de la Province en 1875. Zéphirine Labrie, veuve du Dr Chénier, convola, à Saint-Eustache en 1839, avec Auguste Desrochers. De sa seconde union elle aurait eu une fille, mariée au docteur Wilfrid Prévost, de Saint-Jérôme de Terrebonne (Abbé Elie-J. Auclair, *dixit in Saint-Jérôme de Terrebonne*, Montréal, 1934.) Le docteur Labrie eut une autre fille, Henriette, qui épousa en 1841 Melchior Prévost, notaire, de Saint-Jérôme, qui fut le père du docteur W. Prévost, précité. Le fils du docteur Labrie, Pierre-Auguste (1818-1878) marié à Pointe-Claire en 1840 à Susanne Duchesneau, fut marchand à Saint-Jérôme et le fils de ce dernier, Léonidas (fl. 1853-1934), fut secrétaire de la grande fabrique de papier Rolland (Abbé E.-J. Auclair, *op. cit.*, 263, 272.)

Jacques Leblond (1785-1831) avocat à Québec et qui mourut de tuberculose à Gaspé; le frère de sa mère, née Vézina, Pierre, né en 1748, marié à Québec en 1772 à Charlotte Flamand,<sup>16</sup> fut le père de Pierre Vézina (1772-1852) avocat, député de Trois-Rivières en 1816, et qui fut le premier bâtonnier de Trois-Rivières en 1849.

François Cazeau, vraisemblablement le fils aîné de cet autre François Cazeau,<sup>17</sup> l'un des riches marchands de Montréal en 1775, qui engagea toute sa fortune pour la cause de l'Indépendance américaine et passa vainement le reste de sa vie à tenter de se faire rembourser par le Congrès de Washington;

Michel Borne, un marchand de Québec, qui vint convoler à Montréal en 1830 avec la veuve du docteur Joseph Leduc, Charlotte Munro, la nièce et l'homonyme de la marquise de Lotbinière.<sup>18</sup>

Et parmi les confrères de Papineau devenus ecclésiastiques, retenons:

MM. Antoine Gagnon, qui fut trente ans (1818-1849) curé des Acadiens à Shédiac;

J.-B. Kelly, dont la mère était née Mignerons et qui fut curé de Sorel plus de trente ans (1817-1849);

M. Le Bourdais — un petit-fils du prédécesseur de Papineau à la présidence de la Chambre, Jean-Antoine Panet — et qui fut quarante-cinq ans (1813-1855) curé de Louiseville;

enfin M. Antoine Parent, qui a été quinze ans supérieur du Séminaire de Québec et qui assista au mariage de Papineau en avril 1818.

Papineau avait eu deux frères nés avant lui et morts au berceau. Ce qui en fit l'aîné de la famille avec tous les privilèges et toutes les obligations que l'ancien droit et la coutume accordaient à la primogéniture. On s'explique mieux ainsi la ducale avance d'héritage que son père lui consentit, en lui cédant (1817)

<sup>16</sup> Inédit, sauf rectification. Pour compléter C. Tanguay, *Dictionnaire* ... VII: 457.

<sup>17</sup> Sur François Cazeau, V. Corinne Rocheleau-Rouleau, *Bulletin de la Société Historique Franco-Américaine pour 1946-1947*, (Fall River, Mass., 1949), 3-30.

<sup>18</sup> Sur Chartier de Lotbinière, *RAPQ* (1951-1953), 371-411.

sa seigneurie de la Petite-Nation, dont Papineau arriva nanti avant de passer contrat de mariage devant M<sup>e</sup> Félix Têtu, notaire, avec Julie Bruneau (1795-1862). De neuf ans sa cadette, Julie était fille de Pierre Bruneau, marchand de Québec — lui aussi fils d'un Français de la Conquête, comme Rosalie Cherrier — et pour lors député de Kent [Chambly], que Papineau avait d'abord représenté à la Chambre.

Sont-ce bien là des traits de vie sociale ? Ces détails en étonneront-ils quelques-uns ? Le mariage n'est-il pas l'acte le plus social qu'un homme puisse poser, l'assentiment explicite de l'intégration de son esprit au milieu qui le voit vivre ?

Lui-même ne le dit-il pas à sa femme, qui l'avait taquiné, peut-être un peu vivement, sur sa prétendue peur de l'épidémie de 1832 :

« En quelle occasion, madame, m'avez-vous vu craintif ? Moi qui idolâtre la liberté et qui néanmoins me suis enchaîné dans les liens du mariage et qui les supporte si gaiement ? J'ai eu peur, dites-vous, oui pour les autres. Il peut toujours être utile de prévoir le danger de loin pour ne pas le craindre quand il est prochain, pour se soumettre sans crainte quand il est inévitable. J'aime la paix et je ne crains pas la guerre... ».<sup>19</sup>

Poursuivons donc cette enquête en vue d'apporter au dossier de la vie de nos grands hommes le détail inédit qui éclaire une situation, un état d'âme, qui explique une ascension, ou une démission, une erreur d'optique et parfois même n'explique rien du tout. Et alors il convient de s'en tenir à la fatalité antique, d'invoquer les secrets desseins de la Providence, ou de conclure avec Marcutio montrant les étoiles :

Il y a au ciel plus de choses que notre imagination n'en pourra jamais entrevoir...

Quand on lit les incomparables biographies de ces grands carnassiers du pouvoir et de l'orgueil national, le cardinal de Richelieu et Talleyrand-Périgord, la première, de Gabriel Hantoux, la seconde, de Lacour-Gayet, on est frappé du nombre de chapitres que ces auteurs consacrent aux antécédents familiaux,

<sup>19</sup> *Lettres de Papineau à sa femme, op. cit.*, 321.

à l'hérédité, à l'enfance, à l'éducation et à la situation sociale de leurs personnages, avant de suivre leur entrée ou leurs accomplissements dans la vie active.

Les Anglais — des bords de la Tamise, ou de ceux de la Clyde — qui ont élevé la biographie à la hauteur d'un genre littéraire, ne font pas autrement.

Avant de conduire Louis-Joseph Papineau devant les autels où il engagera sa vie et son âme pour trois ou cinq générations à venir, notons encore quelques autres traits propres à illustrer la physionomie du milieu où il évoluait.

Son cadet de trois ans, né l'année de la grande révolution française, Denis-Benjamin (1789-1854) — mais que le grand Papineau n'appela jamais que de son second prénom — semble avoir été le plus près de son cœur. Ainsi, cinq années après avoir pris possession de son fief, il lui concédait (1822) un arrière-fief, de 3.000 arpents, dit de Plaisance, là où s'élève aujourd'hui Papineauville.

Un deuxième, André-Augustin (1790-1876), le seul qui lui survivra, notaire (1833), exerça d'abord sa profession dans la paroisse de leur mère, à Saint-Denis-sur-Richelieu, où il prit femme [Louise-Sophie Brodeur] — et il semble que ce fût contre le gré de sa famille,<sup>20</sup> — devint par la suite, l'administrateur de la seigneurie de Saint-Hyacinthe, dont leur sœur, Rosalie, restée veuve jeune encore, était titulaire. Combattant à Saint-Denis et quartier-maître des Patriotes à Saint-Charles en novembre 1837, il fut emprisonné à Trois-Rivières, sortit de la geôle sur un *habeas corpus* qui valut un blâme au juge Vallières, puis fut interné six mois à Montréal, jusqu'à l'amnistie de Durham. Il fut encore emprisonné six semaines, en 1838-'39. André-Augustin Papineau était un excentrique et Madame Béique, dans ses... *Souvenirs* précités, en a tracé un portrait inoubliable.<sup>21</sup> Ainsi, il avait pour particularité d'apporter à l'église son nécessaire de toilette, qu'il complétait au banc seigneurial, pendant le service divin. Son

<sup>20</sup> *Lettres de Papineau à sa femme*, op. cit., 224, V.A. Fauteux, *Patriotes*... op. cit., 342.

<sup>21</sup> Madame Béique, op. cit., 173-180.



fils aîné, Camille (1826-1911) devint, en 1876, l'agent de la seigneurie de la Petite-Nation. Sa descendance, en ligne masculine, serait aujourd'hui, sauf rectification, surtout américaine.

Le grand Papineau avait encore un autre frère Toussaint-Victor (1798-1869) qui, entré dans les ordres sacrés, fut plutôt instable dans les diverses cures qui lui furent assignées en province. L'annaliste de Saint-Luc-sur-Richelieu, le curé S.-A. Moreau, relate une scène d'adieux entre les deux frères, et où le prêtre de la famille semble comme prédestiner son mécréant d'aîné aux peines éternelles.<sup>22</sup> Elle paraît peu plausible. Le témoignage verbal d'une infirmière, ainsi rapporté au texte, trente ans après l'événement, est-il admissible sans discussion ?

La sœur unique de Papineau, Rosalie (1788-1857), épousa, sur le tard, (1816) un riche veuf, seigneur en la vallée de la Yamaska, Jean Dessaulles (1766-1835), fils d'un Suisse de Neuchâtel et d'une Canadienne, née Crevier, de Saint-François-du-Lac. Longtemps député de Richelieu, Jean Dessaulles fut nommé au Conseil législatif en 1832.<sup>23</sup> Papineau fut toujours, par le cœur, très près de sa sœur qui était, dans l'ordre de la famille, sa cadette immédiate. C'est à elle qu'il devait confier deux de ses enfants en bas âge, lors de son exil aux Etats-Unis et en France.

#### SOUS LES DRAPEAUX

Mobilisé pendant la guerre de 1812-'14 comme capitaine au deuxième bataillon de milice d'élite, qui eut pour mission, entre autres, d'amener de la frontière à Montréal de nombreux prisonniers Yankees, peut-être pourrions-nous nous demander quels furent ses frères d'armes. Nous y distinguons : <sup>24</sup>

le lieutenant-colonel Jacques Hervieux (1752-1828) dont le frère, Pierre (1765-1840) marié (1811) à Elisabeth Le Pelé (1776-1826) fut aussi commandant de bataillon à Montréal ;

<sup>22</sup> S.-A. Moreau, *Histoire de Saint-Luc* (Montréal, 1901), 53.

<sup>23</sup> Sur les *Dessaulles*, seigneurs de Saint-Hyacinthe, v. Mgr C.-P. Choquette, *op. cit.*, 80-85 et madame Béique, *passim*.

<sup>24</sup> L. Omfray Irving, *British Officers during the War 1812-1815* (Toronto, 1908), 167, 131 et 102.

le major et notaire Louis Guy (1765-1850) qui a laissé son nom à une rue de notre ville, que les chauffeurs d'autobus et tant d'illettrés montréalais préfèrent prononcer à l'anglaise — et qui fut le père, entre autres, du « Beau Guy », plus tard officier de la garde du roi Charles X en France; en 1816, Papineau fut parrain à Notre-Dame de Montréal de sa fille, Emilie, qui épousa en 1846, Alphonse de Salaberry, le fils du héros de Châteauguay, et le continuateur de sa lignée;

Le major Jean Bouthillier [1762-1832]<sup>25</sup> et le capitaine adjudant, et notaire Jean-Guillaume Delisle, fils du Français Jean Delisle, précité;

les capitaines — plus tard majors — J.-B. Lefebvre (1765-1822) et Michel Dumas;

les capitaines Toussaint Pothier (1771-1845), celui-ci seigneur de Lanaudière ou Maskinongé en 1814, conseiller législatif en 1824 et président du Conseil spécial en 1838;

Benjamin [Trottier-] Beaubien (1777-1834), avocat, plus tard major;

François Trottier-Desrivières (1765-1830), plus tard lieutenant-colonel d'un bataillon de langue anglaise, et le beau-fils de James McGill dont il contesta le testament; Papineau fut son procureur;

Louis Roy-Portelance (1766-1838) aussi député de Montréal;<sup>26</sup>

Philippe Saveuse de Beaujeu (1772-1832) seigneur de Soulanges, protonotaire, puis député de Montréal et conseiller législatif, qui fut emporté par l'épidémie de 1832;

Joseph Bédard (1774-1832), éminent avocat de Montréal,<sup>27</sup> frère du Patriote Pierre Bédard, emprisonné par Craig. Sa fille,

---

<sup>25</sup> Jean Bouthillier, originaire de l'île de Ré, était le neveu de Pierre Bouthillier, marié à Oka en 1766 (C. Tanguay, *Dictionnaire*... II: 436. Autre exemple comme quoi l'immigration française au Canada, bien que sporadique, ne fut jamais complètement tarie aux lendemains de 1763.

<sup>26</sup> Sur Roy-Portelance, V. F.-J. Audet, *Les Députés de Montréal, op. cit.* J.-G. Laviolette précité, épousa à Montréal en 1834, l'une de ses filles, Célanière Roy.

<sup>27</sup> Sur Joseph Bédard, v. Juge E.-F. Surveyer, *La Revue du Barreau de la P. de Q.*, (sept. 1954).

Scholastique (1805-1885), mariée (1827) à Philippe Bruneau, avocat, devint la belle-sœur de Papineau;

François-Auguste Quesnel<sup>28</sup> avocat, plus tard député de Chambly, avec qui Papineau sera toujours en relations étroites;

Dominique Hubert-Lacroix, dont le patronyme est passé à la rue Saint-Hubert de Montréal;

le futur juge de la Cour du banc de la reine Jean-Roch Rolland, plus tard seigneur de Ramezay et du Mont-Johnson;<sup>29</sup>

Louis Lévesque — fils d'un autre Français — devenu protonotaire de Montréal, et seigneur d'Ailleboust [Sainte-Mélanie de Joliette];<sup>30</sup>

Louis-Tancrède Bouthillier (1796-1881) — fils de Jean, précité — qui présida à la fameuse élection de mai 1832, fut commissaire des terres de la Couronne en 1837, percepteur de la douane en 1850 et shérif de Montréal en 1863;

Charles-Fleury Roy (1791-1838), au prénom qui fleure bon le vieux sol français et qui était encore fréquent au siècle dernier; fils de l'orfèvre Narcisse Roy (1764-1814), C.-F. Roy était l'arrière-petit-fils de Marguerite French, dont il a été question en cette *Revue* en 1954; son frère J.-B. R., marié à Montréal en 1832, à Rachel Marion, marchand à Montréal et à Saint-Luc-sur-Richelieu, fut l'aïeul paternel par sa fille, Marguerite (1834-1916) de notre contemporain, le sénateur Raoul Dandurand, qui, entre autres éminents offices, présida, en 1925, à Genève, l'assemblée de la Société des Nations, et par son autre fille, Elisabeth, mariée en 1862 à Edmond Lanctot, du légiste Charles Lanctot, qui fut trente ans (1905-1936) l'adjoint du Procureur général de la province de Québec;

---

<sup>28</sup> Sur les *Quesnel*, v. E.-Z. Massicotte, *Bulletin des Recherches Historiques* (novembre 1917). Ajoutons que le frère de F.-A. Quesnel, Jules Quesnel (1786-1842), le découvreur, fut le seul Canadien de langue française à avoir été président du Montreal Board of Trade au siècle dernier.

<sup>29</sup> J.-R. Rolland était fils d'un autre Français, allié des Bouthillier précités, François Rolland (1755-1825), longtemps marchand de Montréal qui épousa à Saint-Eustache en 1779, Angélique Boisseau (1755-1810).

<sup>30</sup> Sur les Lévesque, V. Marthe Faribault-Beauregard, *Mémoires, Société généalogique*... janvier 1957. V. aussi *Bulletin des Recherches Historiques* (juillet 1953).

Louis Lamontagne, qui, sauf rectification, se fixa plus tard à New-York, et dont une descendante aurait épousé Nicholas Murray Butler, l'ancien président de l'Université Columbia;

Hugues Heney, dont la mère était une Le Pallieur, de Lachine, avocat et député de Montréal;

Paul Lussier (1792-1828) avocat, fils du seigneur de Varennes et mort prématurément;

John-Jessie Reeves (1787-1832), le petit-fils de François Cazeau, précité;

Albert Bender, fils de l'Alsacien F.-X. Bender (1750-1830) chirurgien-major, venu au pays avec les troupes de 1776, et issu par sa mère, Marguerite Benoît (1756-1796), des chirurgiens montréalais Claude Benoît (1712-1759) et Joseph Benoît (1672-1742); devenu médecin et établi à Varennes, Albert Bender est le bisaïeul, entre autres, de notre contemporain le juge Fernand Choquette, de Québec;

Alexandre Lusignan (1789-1839), aussi médecin, dont le père, Charles [Lucignani] Lusignan originaire de Florence, mourut (1825) centenaire à Montréal; Alexandre Lusignan épousa Euphémie Boucher (1806-1834), fille de F.-X. Boucher, seigneur de Carufel, dont la succession donna lieu à un interminable procès;

James-Charles Grant (1791-1836), un des premiers avocats de son temps, qui fut, notamment, le procureur des Sanguinet, les seigneurs dépossédés de La Salle [Saint-Constant, Saint-Philippe, etc]; <sup>31</sup>

enfin, Edouard-Martial Leprohon (1790-1859) frère, entre autres, de l'abbé Onésime Leprohon qui fut vingt-cinq ans directeur du collège de Nicolet, et fils de Jean-Philippe Leprohon (1765-1831) pour lors lieutenant-colonel de milice.<sup>32</sup>

\* \* \*

---

<sup>31</sup> Sur les *Sanguinet*, V. *Mémoires, Société généalogique*, (janvier 1946). V. également L.-J. Papineau, *Lettres à sa femme ... op. cit.* 205.

<sup>32</sup> J.-P. Leprohon avait convolé en 1812 avec Josette B. de Niverville (1770-1857), fille d'un ancien seigneur principal de Chambly.

La guerre finie, Papineau acquit en 1814, de son père, rue Bonsecours, une maison dont il devait faire sa demeure principale en ville, plus de cinquante années. Erigée sur le terrain de son grand-père, le tonnelier, elle provenait de la succession du colonel John Campbell (1730-1795), surintendant des Sauvages, lui-même marié à Marie-Anne Lacorne de Saint-Luc, la fille du général des Sauvages au temps de Montcalm.<sup>33</sup>

Du contrat de mariage Papineau-Bruneau dressé à Québec en avril 1818 par Félix Têtu, et qui devait prendre une si grande importance vingt ans plus tard, au moment de son exil, quand Papineau pouvait craindre la confiscation de tous ses biens, il faut retenir qu'il n'y eut pas de communauté de biens entre les parties, qui dérogeaient ainsi à la coutume, non plus qu'il n'y eut de douaire en faveur de l'épouse.

Par contre, le contractant faisait à la mariée donation entre vifs, irrévocable, de 500 louis, soit l'équivalent de quelque deux mille cinq cents dollars, qu'il faudrait encore multiplier par quatre pour s'en représenter la valeur, en termes actuels, et tous les meubles garnissant sa maison.

Il lui constituait une rente de 120 louis — quelque trois mille dollars d'aujourd'hui — hypothéquée sur tous ses biens présents et futurs.

Chose curieuse, à son mariage, Papineau n'avait avec lui aucun membre de sa famille. Ses témoins étaient Charles Pinguet, le brillant Louis Plamondon et sa femme Rosalie Amyot, Joseph Planté, notaire,<sup>34</sup> aussi éminent praticien à Québec que l'était à Montréal Joseph Papineau le père, Etienne Chartier, alors âgé de 20 ans, peut-être étudiant en droit et plus tard curé de Saint-Benoît, en 1837, un autre proscrit de l'époque; son condisciple, l'abbé Antoine Parent, qui devait devenir, deux ans après, supérieur du Séminaire de Québec et Louis Besserer, dont le nom est resté à une rue d'un quartier domiciliaire d'Ottawa.

---

<sup>33</sup> Sur *Lacorne de Saint-Luc*, RAPQ (1947-1948), 31-70.

<sup>34</sup> Sur *Planté*, V. Frs-J. Audet, *Mémoires, Société Royale du Canada* (1933).

## LES BRUNEAU

Du côté de la mariée, on note la présence de son père, alors député de Chambly, où s'était marié (1816) son frère aîné, Pierre, à Marie-Josephte Bédard, sœur du Patriote Pierre Bédard et de Joseph précités; sa mère, ses deux sœurs, Rosalie et Luce et son frère, Théophile.

Il y manquait ses frères, Pierre, précité, René-Olivier (1788-1870), alors curé de Saint-Sulpice, et plus de quarante ans (1823-1864) curé de Verchères, et Philippe (1798-1839), étudiant en droit à Montréal.

Des sœurs de la mariée Luce, la cadette, épousa (1822) Tous-saint Cherrier, le cousin germain de Papineau, et un musicien, qui fut le premier organiste de la première Cathédrale de Montréal, la deuxième, Rosalie (1802-1862), s'allia (1830) à F.-X. Malhiot (1806-1880), seigneur de Contrecoeur. Une troisième, Geneviève, (1801-1846), peut-être la *Vevette* qui eut la velléité d'entrer au couvent,<sup>35</sup> épousa à Verchères en 1835, le docteur Stuart Park (1791-1841), le beau-frère, par sa première femme, Louise de Fleurimont de Noyelle (1803-1834), du docteur Wolfred Nelson, aussi marié à une de Noyelle, Charlotte (1798-1868).

Le plus jeune de la famille, Théophile Bruneau, reçu avocat en 1829, semble avoir été le mentor de sa sœur, pendant les absences de Papineau aux sessions législatives de Québec. Celui-ci ne cessait, en toutes ses lettres, de le gourmander pour son incurable apathie, sinon sa paresse de bon vivant.

Le député de Chambly, Pierre Bruneau, avait deux frères, marchands à Montréal, François-Xavier (1767-1834) et Jean (*fl.* 1773-1815), celui-ci marié à Montréal en 1799 à Marguerite Grant (1775-1847) dont la mère était née Amiel-Lusignan.

Le premier, François-Xavier, marié (1798) à Montréal à Thérèse Leblanc (1762-1845), fut le père, entre autres, de Jean-Casimir Bruneau (1801-1880), juge à la Cour Supérieure en 1849 et le premier juge résidant de Joliette;

Olivier-Théophile (1805-1866) médecin, l'un des premiers professeurs à la faculté de médecine de l'Université McGill. De

<sup>35</sup> V. *Lettres de Papineau à sa femme*, *op. cit.*, 211.

son union avec Dorothy Charlton (1816-1898) O.-T. Bruneau eut cinq filles, dont trois épousèrent, à Saint-Bruno de Chambly, des notaires et praticiens éminents à la fin du siècle dernier;

enfin, son fils aîné, François-Pierre (1799-1851) avocat en 1822, après avoir été clerc du Beau Viger, seigneur de Montarville en 1829, conseiller législatif en 1841 et receveur général du Canada en 1847, a laissé son nom au mont et à la paroisse de Saint-Bruno, que les snobs croient élégant de prononcer — on l'a même lu dans le *Devoir* — Mount-Bruno.<sup>36</sup>

Pour en finir avec la famille Bruneau consignons que le beau-père de Papineau, Pierre Bruneau, mourut à Québec en 1820.<sup>37</sup>

#### LES ROBITAILLE

Quant à sa femme, Marie-Anne Robitaille — que son beau-fils, Papineau, chérit toujours à titre égal avec sa propre mère — elle se retira à Verchères chez son fils le curé et survécut trente-cinq années à son mari. Elle était nonagénaire quand elle s'éteignit en 1851.

L'une de ses sœurs, Marie-Josephite Robitaille, fut la mère de Rosine Kimber (1786-1862), l'épouse de Nicolas-Benjamin Doucet, notaire, éminent praticien de Montréal et fondateur d'une dynastie notariale;<sup>38</sup> du docteur René Kimber (1786-1843) député de Trois-Rivières en 1832, dont il est souvent question dans la correspondance de Papineau; c'est avec la fille de ce dernier, Arline (1814-1859) et son mari, Henry Judah († 1883), avocat, qui fut commissaire du cadastre à l'abolition de la tenure seigneuriale, que Papineau fit le voyage d'Italie, en 1845, avant de rentrer au pays.

Un frère de madame Bruneau, Messire Pierre Robitaille, après avoir été curé en diverses paroisses de la région de Montréal, devint, en 1812, l'aumônier des troupes canadiennes, en particulier des cinq bataillons de la milice d'élite. Il fut vingt ans

<sup>36</sup> Sur les *Bruneau*, seigneurs de Montarville, V. E.-Z. Massicotte, *Bulletin des Recherches Historiques* (août 1926).

<sup>37</sup> V. P.-G. Roy, *Fils de Québec*, (4 vol., Lévis, 1933), I: 217.

<sup>38</sup> Sur les *Doucet*, V. *La Revue du Notariat* (avril et mai 1956).

(1810-1830) curé de Saint-Charles, alors le centre le plus important de la rive droite du Richelieu, et qui ne se releva plus des ruines de novembre 1837.

Il y a encore lieu de le croire, bien que l'on n'ait pu l'établir avec certitude, Joseph Robitaille, qui fut plus de vingt ans, (1808-1830), député de Rimouski, était aussi un de leurs frères. Marié à Elisabeth Verreau précitée († 1830), celle-ci avait été la marraine, à Notre-Dame de Montréal, en 1826, de la petite Aurélie Papineau, dont il sera ici longuement question.

Un dernier, Ignace Robitaille (1770-1835) établi à Saint-François-de-Sales de l'Ile-Jésus, qui épousa en 1795 Angélique Marchand (1767-1836), une nièce des trois curés Marchand, dont l'un fut longtemps vicaire général de l'évêque de Québec à Boucherville, est encore un autre frère de madame Bruneau.

Une fille d'Ignace Robitaille, Marguerite, épousa à Terrebonne en 1813, Toussaint Limoges.

Une autre, Luce, née en 1799, se maria trois fois :

en 1815 à Terrebonne, avec Jacques-Clément Herse [1790-1816], avocat et lieutenant de Voltigeurs en 1812;<sup>39</sup>

à Montréal en 1826, avec Jean Bélanger, notaire, de Québec et député de Québec à l'Assemblée législative, décédé peu après ;

enfin, en 1838, avec François-Hyacinthe Séguin, notaire, de Terrebonne.<sup>40</sup>

On a dit que la Chambre des Communes de Londres, avant la première réforme électorale de 1829, était le club le plus fermé d'Europe. Il ne serait pas excessif de le prétendre, dans les Communes en réduction de Québec en 1830, si l'on additionnait les alliances de famille, le Parti Patriote n'était pas loin d'avoir réalisé la même sélection. Hélas ! les divisions intestines allaient tôt se mettre dans le cercle enchanté.

\* \* \*

<sup>39</sup> Sur J.-C. Herse, v. S.-A. Moreau, *Histoire de l'Acadie, P. de Q.*, (Montréal, 1908), 90-96. L'abbé Moreau dit Luce R., *consanguine* de Messire Pierre Robitaille. Ce qui était bien générique au sens étymologique, mais imprécis, sinon impropre. Elle était sa nièce.

<sup>40</sup> R. Masson, *Généalogie des Familles de Terrebonne* ... (4 vol., Montréal, 1931), IV : 21-23 et 21-95.



Que fut la vie de madame Papineau ? On a l'impression que la maison de la rue Bonsecours lui parut souvent trop grande, son mari passant à l'hiver, plusieurs mois à Québec et plusieurs semaines, l'été, en sa seigneurie de la Petite-Nation, alors éloignée de trois jours de trajet. On pourrait sans doute dire d'elle ce que sa petite-nièce, madame F.-L. Béique [née Caroline Dessaulles] écrivait dans ses . . . *Souvenirs* :

Ma vie de femme mariée a été celle des mères canadiennes-françaises de mon temps. Vie de maternités répétées, de travail à la maison, et de soins des enfants. Nous sortions rarement et presque toujours pour aller passer une soirée chez des parents qui nous accueillaient avec amitié. De temps à autre, un concert ou une soirée de théâtre qui était un régal pour les deux.

Nous avions la grande chance d'avoir tout à fait les mêmes goûts et les mêmes idées sur tous les sujets importants. Nous évitions ainsi des discussions qui laissent un mécontentement ou une mauvaise impression.

Ayant élevé dix enfants j'eus plus de vingt années de la routine ordinaire de maladies personnelles ou de maladies d'enfants, d'inquiétudes de toutes sortes, mais aussi de bonheur familial.<sup>41</sup>

Comme son père, le grand Papineau eut neuf enfants : deux, Didier (1820-1821) et Arthur (1824-1825) devaient mourir au berceau, l'une Aurélie (1826-1830) à trois ans, l'un, Gustave (1829-1851) à 22 ans, l'autre, Lactance (1822-1862) à quarante ans, une dernière, Azélie (1834-1869) à trente-quatre ans. Enfin, la seule qui devait lui survivre, Ezilda (1828-1894) avec son fils aîné, Amédée (1819-1903), au témoignage même de son neveu, Henri Bourassa, devait rester naine.

A travers l'immense correspondance de Papineau, dont seulement le quart n'est encore publié, on peut suivre la prénaisance, la naissance, la croissance, le caractère et la carrière, si brève, de quelques-uns d'entre eux, les soins de tous les instants que leur mère leur donnait et l'incomparable affection de leur père. Reportons-nous à quelques extraits significatifs de ces

<sup>41</sup> Madame Béique, *op. cit.*, 43-44.

lettres, si éloquents en leur sempiternelle redite d'affection et de sobre témoignage de l'inquiétude constante des parents à la vue de leurs enfants qui grandissent.

Epistolier infatigable, Papineau s'était fait une obligation, au temps des sessions législatives à Québec, d'écrire deux fois la semaine à sa femme. Il en attendait autant mais il fut loin d'être toujours payé de retour. Sa pauvre femme, visiblement malade, mal aidée par les domestiques, paresseux de profession, ne semblait pas surmonter les peines et les inquiétudes propres à la mère de famille, surchargée de soins, de maternités répétées, d'enfants, qui sont toujours au bord d'une maladie mortelle.

Depuis la publication, par l'abbé H.-A. Verreau <sup>42</sup> des trop rares lettres qui nous sont parvenues sur la guerre de l'Indépendance américaine, entre autres, de Thérèse Baby-Benoît (1722-1792), depuis l'exhumation il y a quelque vingt ans de la correspondance <sup>43</sup> de la délicieuse madame Bégon, née Elisabeth Roberth de la Morandière (1696-1755) — une grand'tante de Ludger Duvernay — il n'est pas de documents comparables pour leur signification, leur richesse de timbre, leur tenue morale, leur raffinement, malgré quelques faiblesses de langue, bien de l'époque, que cette correspondance, poursuivie pendant vingt-cinq ans entre le grand Papineau et sa femme et dont les trois quarts sont actuellement publiés.

Appel au courage, enjouement, répétition de l'éternel « je t'aime tant, je suis si malheureux loin de toi », sous toutes les formes et sur tous les tons, sympathie compréhensive, anecdotes, accès de gaieté, récits enlevés d'événements sociaux, soucis quotidiens pour les enfants qui grandissent, adresse directe aux adolescents, renouvellement de serments à l'épouse tant aimée, taquineries sur les excès de dévotion, conseils plus graves, sagesse de l'homme qui a beaucoup vécu, beaucoup lu, tout, tout y est. Quelques hésitations de langue, quelques barbarismes, comme les

<sup>42</sup> *Invasion du Canada* (Montréal, 1873), 305 et suivantes.

<sup>43</sup> RAPQ, (1934-35), 1-277. Portrait. V. Juliette Lalonde, *Bulletin de la Société d'Étude et de Conférences*, octobre 1952.

« papiers publics » pour les journaux,<sup>43a</sup> une galanterie qui ne se dément pas, voire un raffinement dans la salutation finale, bien française, et qui font penser au type de ce qu'Emile Faguet tenait pour le plus beau roman d'amour du XVIII<sup>e</sup> siècle, *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, on y trouve tout cela, et encore autre chose, surtout cette chronique de la vie parlementaire que Papineau tenait en fonction d'une future histoire secrète du Parlement.

C'est au point que l'on peut se demander, comme on l'a fait pour Madame de Sévigné, si le grand Papineau n'écrivait pas un peu pour la postérité. Ce qui justifierait l'observation, c'est que lui-même avoue consigner des nouvelles politiques en vue de s'y retrouver plus tard.

Le ciel soit loué toutefois que ces pièces nous soient parvenues et dont l'ensemble, une fois publié, rendra nécessaire la reprise de la biographie, sinon définitive, il n'en est jamais, du moins exhaustive, de la plus brillante incarnation de la politique canadienne au premier tiers du siècle dernier.

Pour quelques instants, nous allons nous asseoir à la table des dieux et tenter de nous assimiler, s'il se peut, comment s'élaborent les législations les plus sévères, se préparent les mouvements politiques les moins prévus, comment s'égayent ceux que l'histoire ne montre souvent qu'en des poses solennelles, enfin, quelle sensibilité profonde dissimulent souvent des hommes aux discours d'airain.

La première lettre qui nous soit parvenue de Papineau est datée de mars 1809. Il y avait un an qu'il siégeait à la Chambre. C'est l'époque où le vieux soldat, sir James Craig, faisait des siennes en révoquant les officiers de milice, en faisant briser les presses de nos premiers journaux de combat, bref en promenant un soupçon généralisé sur tout le monde. Cette première lettre est adressée à Antoine Ménard, de Boucherville, un ancien député de Chambly et qui fut le grand-père de sir Louis-Hippolyte [Ménard-] La Fontaine.

Elle respire un ton singulier de pessimisme.

---

<sup>43a</sup> Mais était-ce bien un anglicisme, comme l'ont soutenu nos lexicologues? Montcalm l'emploie, en ce sens, dans son *Journal* (Québec, 1895), 179.

Montréal 22 mars 1809

Monsieur Antoine Ménard Ecuyer  
Boucherville.  
Monsieur,

Les bruits les plus allarmans sont répandus avec une activité étonnante. On crie qu'un grand nombre des meilleurs Citoyens de Québec sont arrêtés. Ces mensonges ne sont imaginés que pour influencer sur les Elections. Je crois fermement tous ceux qu'on accuse des sujets fidèles, et on leur reproche des liaisons avec l'ennemi. Tout cela n'a pas le sens commun — S'ils étaient coupables qu'ils soient punis, personne ne les plaindra, mais ces bruits sont fabriqués par les mêmes personnes qui prétendent que la Chambre a voulu ruiner la religion, taxer les terres &c Mr Stevenson est arrivé de Québec qu'il a laissé lundi dernier vers trois heures; il a vu Mr. Blanchet se promener tranquillement dans les rues, aucun des représentants n'avaient été arrêtés, personne ne le sera parce que personne ne l'a mérité. Aussitôt que les Elections seront faites, tout se calmera. Restez tranquilles, ceux qui n'ont rien à se reprocher n'ont rien à craindre, mais ceux qui excitent de fausses allarmes, qui noircissent la réputation d'hommes honnêtes finiront par trouver dans le mépris de leurs concitoyens la peine qu'ils auront méritée.

Je suis avec considération

Votre affectionné Serv'r

L.-J. Papineau <sup>44</sup>

Ant. Ménard Ecuyer

Et puis, la guerre est passée, Papineau a pris de l'aplomb, a pignon sur rue (Bonsecours). Devenu président de la Chambre, rompu à toute la procédure de la législation, son style s'est raffermi.

Le 20 décembre 1820, il est à Québec pour la session législative. Visiblement, il ne viendra pas à Montréal pour les fêtes

<sup>44</sup> Archives de la Province, Collection Papineau-Bourassa, 499. Gracieuseté de l'Archiviste, M. Antoine Roy, MSRC.

de la Noël et du Jour de l'An. Il adresse à sa femme la première lettre qui nous soit connue. Était-ce psychique ? Cette autre lettre parle encore d'ennui, de tristesse. Pour nous faire aux sentiments, à la pensée, au style même de Papineau, lisons-la.

Québec, 20 décembre 1820

Ma chère Julie, ma bonne amie, sois assurée que l'ennui et la tristesse ne m'assiège pas moins que toi ; et que rien n'y peut faire diversion à l'égal du plaisir que j'ai à recevoir de tes lettres. Je souhaite que tu puisses te faire une habitude de coucher chaque jour sur le papier quatre à cinq lignes qui, réunies, formeront une lettre que tu m'adresseras chaque fois que tu auras rempli tes pages. Ne crains pas, ma bonne Maman, que ce soit la dissipation du plaisir qui m'empêche de t'écrire assiduellement, mais ce sera quelquefois la dissipation des affaires. Il est impossible de se figurer quelles pertes de temps entraîne l'obligation de voir tous les jours cinquante personnes différentes, parlant chacune de cinquante projets divers. Il est d'absolue nécessité dans l'embarras où nous nous trouvons tous de nous voir fréquemment et de parler longtemps sans rien conclure. D'ailleurs le dégoût que me donne l'aspect de la condition future de la province, m'occasionne vraiment un état de malaise, de mécontentement qui m'ôte tout pouvoir de prendre le ton que je souhaiterais pouvoir prendre pour t'écrire quelque chose qui t'amusât et t'intéressât. J'ai déchiré une lettre que je t'avais écrite parce qu'involontairement et sans m'en apercevoir il n'y avait pas un mot de toi ni de moi dans la lettre, qui n'était qu'une longue argumentation pour prouver que le Juge en Chef est un fripon et le Gouverneur un sot. J'en reviens toujours là et sans le vouloir, tu auras reçu hier la lettre que j'écrivais à différentes reprises dimanche dernier et que j'ai fermée sans l'avoir datée. J'ai aussi reçu les deux lettres que tu m'as écrites. La dernière par mr Quesnel vient de m'être remise, j'avais commencé celle-ci. Je vois, pauvre Maman, que tu t'abandonnes à trop de douleur. Ta Maman t'a-t-elle promis de revenir sous peu te tenir compagnie. En vérité la Pitié devrait l'y résoudre, à moins que tu ne crusses pratica-

ble d'y aller toi même. Les sacrifices de mes intérêts au bien public, me sont possibles mais ceux du bonheur de famille, seront bientôt au dessus de mes forces. Quand je te vois souffrante et délaissée, que je me vois sans aucune espérance de faire le bien du Pays, privé du bonheur d'être avec ma famille que j'aime plus que moi : de suivre des habitudes de retraite et d'étude que j'aime, pour vivre journellement dans la fréquentation de personnes qui me haïssent et que je ne considère que comme des voleurs publics, je regrette du fond de mon cœur d'être engagé dans la lutte pénible où je suis engagé. C'est en finissant cette phrase que le Cher Curé Bruneau vient d'entrer dans ma petite cellule. C'est un trésor de sensibilité que ce bon Curé. Je lui ai communiqué tes lettres, nous nous sommes attristés ensemble et cela console. La Neige en abondance et le grand froid, nous font dire que les communications doivent s'établir bien vite entre Montréal & Chambly et que sans doute (qu'il) il y aura quelque réunion de famille qui te distrairont un peu de ton ennui, puis il me dit les démarches qu'il a faites auprès de l'Evêque pour nous rejoindre et celles qu'il fera, je ne doute nullement qu'il ne finisse par réussir. Il nous aime tous bien tendrement et il est bien estimable. Denis est occupé et c'est tant mieux. Dans un lieu de frivolité et de dissipation comme Québec il n'y a que l'assiduité au travail qui puisse arracher les jeunes gens à des folies dangereuses. Je n'ai point de nouvelles de Desaulles, ni d'aucuns des Représentans au Sud du fleuve; ceux du Nord sont tous arrivés, exceptés Mrs Tassé,<sup>45</sup> Thain, Prévost qui écrivent qu'ils sont malades.

Nous saurons probablement d'ici à huit jours si la Session sera longue ou courte quoique quelques-uns

---

<sup>45</sup> François Tassé. Identifions au passage l'un des députés ici nommés, resté inconnu, sauf rectification, des annalistes contemporains. Il s'agit de François Tassé (1774-1832), codéputé d'Effingham (Terrebonne) de 1820 à 1824. Il était fils de Charles T. (1715-1785) — non de Jacques, comme le donne C. Tanguay, *Dictionnaire*... VII: 263 — marié à Sainte-Foye en 1753 à Elisabeth Bisson.

François Tassé, qui était de Saint-Martin, Ile-Jésus, épousa à Saint-Vincent-de-Paul en 1792, Elisabeth Leblanc. Par son fils, Pierre, marié à Saint-Martin en 1820 à Marie Valiquette, il a été l'aïeul du docteur François-Zéphirin Tassé (1825-1886), qui fut le premier député de Jacques-Cartier (1857-1863), et plus tard, préfet du pénitencier de S.-Vincent de Paul.

des Représentans inclinent à ne pas se décider bien vite sur la question de la liste Civile pour empêcher l'Administration d'avoir un nouveau Parlement avant mai, néanmoins je crois et je le désire encore bien plus sûrement être bientôt réuni à ma chère Julie.

Les Progrès de notre Amédée sont infiniment flatteurs et pour l'élève et pour l'Institutrice et pour moi leur meilleur ami à tous deux. Je remercie Philippe de ce qu'il me mande sur l'état de l'Opinion Publique à Montréal. Tant mieux que l'administration demeure absolument isolée, ce laisse croire qu'il a plus d'honnêtes gens au monde que je me suis en général disposé à en convenir. Il t'a fait bonne compagnie j'en suis sûr. Je te recommande d'avoir avant tout soin de ta chère santé. Qu'il hâte la fabrication de la Couchette d'Amédée et que celui-ci soit livré pour la nuit aux soins de Rose. Adieu chère Amie, tout ce que tu seras en état de prendre d'amusements je le regarderai comme pris pour me faire plaisir et t'en aurai infinie obligation. Mr & Me <sup>46</sup> Plamondon, le Curé & Denis te font des amitiés. Pour moi je suis et pour la vie tout à toi bon ami & fidèle époux.

En juin 1823, Papineau est rendu à Londres pour porter la protestation du Parlement de Québec et de ses compatriotes contre le projet d'union du Haut et du Bas-Canada.

Le 27 juin, il écrit de Londres :

Ma chère amie, Je n'ai aucune lettre du Canada depuis ta dernière du 23 avril.

Les paquets <sup>47</sup> du 8 et du 16 et du 24 mai sont arrivés sans me procurer le plaisir de recevoir un mot d'avis d'aucuns de vous. C'est pourtant la plus grande joie que je puisse éprouver dans mon exil. Je suis malheureux ici, comme particulier parce que j'y suis séparé de tout ce qui m'est cher, comme homme public parce que je m'y suis assuré qu'il était presque impossible d'obtenir la réparation des abus qui existent dans les colonies.

Ils en souffrent de plus grands au milieu d'eux que nous n'en avons au milieu de nous. Les neuf-

<sup>46</sup> Papineau abrège invariablement *madame en Me.*

<sup>47</sup> « Paquets » les courriers ? ou pour *packets* ? terme de marine du temps pour paquebots ?

dixième de ceux qui sont propriétaires sont déterminés à supporter les mesures des administrations quelles qu'elles soient, parce qu'ils craignent que ceux qui se plaignent des abus ne veulent que le renversement de l'ordre pour les dépouiller.

Les richesses immodérées et l'influence politique du clergé; l'oppression de faire payer des dîmes énormes par ceux qui n'appartiennent pas à l'Eglise établie; le poids des impôts; le droit de suffrage refusé dans les élections à la plus grande partie de la population me paraissent des abus intolérables. Ils sont exposés avec force par un petit nombre d'individus mais il est étonnant de voir combien peu d'effets produisent ces réclamations. Le peuple est forcé pour pourvoir à ses besoins à un travail trop opiniâtre pour qu'il ait le loisir de s'intéresser à la conduite des affaires publiques; les riches, trop livrés aux dissipations et aux jouissances sans cesse variées de la mode et du luxe pour n'être pas comme le peuple distrait des affaires et tourmentés par la difficulté de pourvoir à mille besoins imaginaires comme le peuple l'est de pourvoir à des besoins réels.

Le peuple n'est ni aussi heureux ni aussi content comme il l'est en Amérique. En récompense le petit nombre de ceux qui ont de l'aisance et de l'économie tout ensemble peuvent jouir de plus d'abondance, d'une société plus polie et éclairée qu'on ne la trouverait en Amérique, où je me félicite, après tout, d'être né; où je souhaite me rendre et vivre à portée, dans un cercle étroit il est vrai et sur un théâtre obscur, de faire un peu de bien et de vivre content si je puis contribuer à y rendre heureuse ma chère Julie, heureux nos chers enfants et quelques parents et amis dont la séparation m'est si pénible. Vous êtes le monde pour moi, le reste ne m'est rien. Quelques observations personnelles sur les arts, les manufactures, l'état de la civilisation européenne, me permettent de mieux comprendre mes livres que je ne l'aurais si je n'étais venue en Europe; je ne désirerai point y revenir. L'avantage que l'on en peut retirer n'est pas à beaucoup près une compensation pour un père de famille, aux privations de l'absence.

Je t'écris du coin du feu; triste comme mon bonnet de nuit que j'ai sur la tête, par un jour de pluie.



Il est beaucoup de jours semblables dans ce pays et alors il faut au milieu de l'été y avoir du feu pour dissiper la déplaisante humidité de l'air. Il y a dans les moindres maisons plusieurs cheminées toutes allumées constamment depuis octobre jusqu'à mai et de temps à autre dans les autres mois. La consommation de combustible est prodigieuse et plus dispendieuse qu'en Canada. Si ce pays n'avait pas ses inépuisables mines de charbon, il serait déserté. Il faudrait que la plus grande partie en fût couverte de forêts pour chauffer avec du bois le quart des feux qui y sont entretenus...

Je ne tiendrai pas longtemps à ce pays après que je pourrai sans mériter de blâme, le quitter. Sans aucun vif désir de faire le trajet du Pas de Calais par convenances pour ne pas me reprocher après mon retour en Canada de n'avoir pas fait une excursion à Paris, j'irai courir jeter un coup d'œil sur l'état des deux pays et voir si les Anglais ont en effet raison de regarder avec autant de mépris qu'ils le font, leurs voisins. Si leur condition est en effet de beaucoup inférieure à celle des habitants de l'Angleterre, comme je suis porté à le croire, je me convaincrai de plus en plus que nous avons le bonheur en Amérique de ne pouvoir comprendre combien est vicieuse la législation européenne: combien les gouvernements y sont pesants, et les peuples faibles. Mon voyage n'a pas changé beaucoup mes opinions politiques, il les a fortifiées pour la plupart.

Tu me disais de te donner plus de détails sur mes amusements. Des tableaux et des livres m'ont donné du plaisir, les amusements multipliés de Londres ne m'amusent guère. Cela n'est pas dû à ce qu'ils ne soient pas aussi bons que possible en eux-même: les théâtres, les bals, les masques, les promenades les plus brillantes de l'Europe sont pour de l'argent ouverts à qui veut y courir, et j'y ai été assez souvent, mais sans m'y amuser beaucoup: parce que c'est peu conforme à mes habitudes et parce que pour en jouir il faudrait que je m'y trouvasse avec toi et avec des amis que je ne puis avoir qu'en Canada. Il n'y a que là où les gens s'entraiment. En Europe, l'on aime que soi seul; l'on est cérémonieusement poli et réservé. Mais l'étranger doit se trouver de temps

à autre dans ces réunions pour pouvoir observer des scènes qui sont nouvelles et peuvent produire cette réflexion que tout cet étalage de luxe, cette avidité à courir après des dissipations toujours nouvelles n'assurent pas autant de bonheur à ceux qui s'y précipitent, comme nos habitudes de domesticité, comme le bonheur de vivre sans gêne et beaucoup plus en famille que l'on ne le fait ici, sont propres à nous en assurer dans notre pauvre pays.

J'ai eu toujours le plus grand plaisir à rencontrer nos compatriotes dans toutes les pensions et hôtels où se sont faits ces rencontres nos commensaux anglais sont toujours surpris de la cordialité de l'empressement avec lesquels nous courons les uns au devant des autres et du plaisir avec lequel nous sommes ensemble. En effet j'ai vu des fils et des frères arrivés d'Amérique et des Indes avec moins d'empressement auprès de leur mère ou de leurs frères que n'en ont des Canadiens quand ils se rencontrent...

De Londres, encore, le 22 juillet 1823 ;

Je vois ici un pays qui prospère plus que bien d'autres bien qu'il soit sans couvent. Tes dernières lettres sont venues à propos m'avertir de l'incertitude où nous étions de savoir si notre gouvernement banqueroutier<sup>48</sup> — c'était au lendemain de l'affaire Caldwell — me paierait ou ne me paierait pas ce qu'il doit. Je n'aurais pu me refuser si j'avais été sûr de recevoir cette somme, au plaisir d'accroître ma bibliothèque de plusieurs grands ouvrages qui ne sont pas encore introduits en Canada. J'avais commencé mes emplettes, cela y a mis fin. Il faut pourtant s'y éclairer ; il n'y manque que des lumières pour en faire la plus heureuse portion du globe, tant le degré de liberté dont on y jouit comparativement aux gênes et aux restrictions qui pèsent sur l'Europe, est propre à assurer le bonheur de l'ordre social.

Il y a peu de jours j'ai visité l'établissement du plus riche joaillier de l'Europe. J'ai eu entre mes mains un diamant qu'il venait de vendre à un des souverains du continent pour 30.000 louis,<sup>49</sup> j'ai été

---

<sup>48</sup> C'était au lendemain de l'affaire Caldwell.

<sup>49</sup> Ou 120.000 dollars de l'époque. Ou quelque 400 mille de 1950 ?

tenté fortement de briser de mon pied ce vil jouet en songeant avec dépit à la folie inconcevable de mettre une si grande somme sur un objet aussi inutile quand une si grande partie de l'Europe manque d'écoles aussi bien que le Canada.

J'y ai vu la couronne louée pour le roi d'Angleterre et qu'il a portée le jour de son couronnement pendant deux heures et qu'il avait gardée jusqu'à ce jour dans l'espérance de l'acheter, ce qu'il n'a pu effectué. Ce frivole amusement coute aussi 30.000 louis à ce pays. Oh qu'un roi doit avoir de sollicitude s'il se croit obligé de faire du bien à proportion de ce qu'il coûte aux peuples.

J'étais vraiment passablement bon sujet au Canada, sincère admirateur des Anglais et de leur gouvernement, mais j'y remarque tous les jours de si insupportables abus, que j'y deviens assez mauvais sujet.

Ceux qui ont écrit avec tant de fiel contre les rois et les prêtres, les voyaient tels qu'ils sont en Europe, tels que nous ne les concevons pas en Amérique.

Plusieurs de nos concitoyens anglais qui trouvent à redire à tout ce qui existe en Canada quand ils y étaient sont quelquefois forcés de convenir qu'ils étaient un peu préjugés. Je ne leur en passe pas. D'ailleurs leur influence est nulle, ils sont de petits hommes au milieu de la population de Londres. Adieu ma bonne amie, conserve ta santé, surmonte ton ennui, jouis du bonheur de voir nos chers enfants profiter à proportion de tes tendres soins.

Respects et amitiés dans ta famille et dans la mienne.

Pour la vie ton meilleur ami et fidèle époux . . .

Les années ont passé. Les luttes politiques ont repris. Papi-neau a eu raison d'un adversaire redoutable, Dalhousie. Le 25 février 1830, encore à Québec pour une session législative, il reprochait presque à sa femme et à son beau-frère, Théophile Bru-neau, d'avoir manqué de lui donner tous les détails sur la maladie de sa petite fille, Aurélie, âgée de trois ans. Le courrier suivant lui apprenait que son enfant venait d'expirer.

La lettre qu'il adressa alors à sa femme est la plus touchante du recueil. Il faut se reporter à la *Tristesse d'Olympio* au lendemain du drame de Villequier — quinze ans plus tard — pour trouver semblable expression d'affliction devant une tombe.

Lisons encore cette lettre.

Québec, samedi 27 Fév. 1830

Pauvre mère, chère épouse,

Je me réfugie dans les sentiments d'amour que tu as pour moi et pour nos autres enfants, pour me rassurer et me soutenir dans le malheur qui pèse sur nous. Si quelque chose pouvait ajouter au respect sans bornes que je te dois pour ton attachement à tous tes devoirs, c'est la persuasion que j'ai que le sentiment en est assez fort chez toi et toujours présent pour te dire que ton mari et tes enfants te supplient de t'élever au dessus de toi-même, quand nous sommes soumis à une plus cruelle épreuve qu'aucune que nous ayons éprouvée. Un enfant à ton sein attend la conservation de ses jours, pour être de ta force. Autant tu prendras sur toi pour conserver ta santé, autant je prendrai sur moi pour me distraire de mon affliction et me nourrir de l'idée du redoublement de tendresse pour toi, de soins, d'attention que je te donnerai quand, dans quelques jours, nous pourrons pleurer ensemble. Crois que je sens en même temps et l'étendue de mon malheur et les obligations que m'imposent la nature et la société, de veiller sur moi pour tâcher de contribuer de toutes mes forces au bonheur (diminué) de ma chère Julie, de nos enfants, d'Amédée, Lactance, Esilda, Gustave. Aurélie prie pour nous et pour eux. Tu es entourée de personnes qui t'aiment tendrement qui partagent ta douleur; fasse le ciel que ce soit un soulagement plutôt qu'une aggravation à ton deuil. Entourée de personnes qui ne sont pas maîtresses de retenir leurs pleurs, nourris-toi du sentiment qu'elle pleurent par amitié pour toi comme pour celle que nous avons perdue. Voyons combien de bons parents et de bons amis nous devons chérir en retour de la tendresse qu'ils ont pour nous. Ne crains pas pour ma santé — la Providence m'a donné un tempérament si ro-

buste — et une épouse et des enfants qui, je l'espère, me donneront tant de preuves de leur tendresse en retour de celle que j'ai pour eux ; que je pourrai arrêter mon cœur et ma pensée aux idées en retour de ce que je dois faire pour les consoler, pour leur être utile. J'ai hâte de courir vers cette maison de pleurs pour les essuyer, les tarir peu à peu en versant moi-même avec vous toutes celles que je répandrai longtemps. Je ne pourrai jamais être plus aimé par un enfant que je ne l'ai été — mais je le serai, par sa mère, par ses ayeux, par des enfans plus agés, chez qui le même amour est également naturel, par ceux qui parviendront à son âge et que la Providence, je l'en prie, conservera après nous. Bonne Julie embrasse avec un redoublement de tendresse ta pauvre Maman, mon pauvre père — nos enfans — tes sœurs — Nous parlions ensemble, plusieurs membres, hier, de la diligence avec laquelle les affaires avaient été avancées et nous paraissions croire qu'il était possible que ce qu'il y avait à faire pût être terminé dans une quinzaine de jours. L'heure qui finira la session sera celle de mon départ et de ma course sans arrêt vers toi. Je remercie le pauvre Théophile de tous les soins et peines qu'il prend pour nous, qu'il ne se rebute pas et m'écrive, toi prends soin de ta santé, mets toi sous le contrôle et la direction absolue de notre chère maman pour tout ce qu'il convient de faire soit pour toi soit pour l'enfant. Adieu, je suis pour la vie celui qui doit te chérir, te consoler, et trouver dans ton bonheur & celui de nos enfans ce que je recevrai de consolation.

Ton ami ton époux

L.-J. P.

Ce n'est plus deux fois la semaine que Papineau écrit désormais à sa femme, c'est à tous les deux jours. Jusqu'à la fin du mois, il n'est pas une lettre où il ne soit question de la petite Aurélie. Le 24 mars, il écrit encore :

Demain est jour de fête, je ne suis propre à rien. Toute mon attention est concentrée vers un but, celui de me revoir en famille. Quelle épreuve avons-nous subi. Quelle voix manque dans le concert de celles qui s'accordent pour m'appeler. Quel

besoin j'ai de rendre les autres enfants heureux et toi un peu consolée, pour espérer que ce spectacle m'aide aussi à me consoler.

Je n'ai d'autres ressources pour ne pas être tout à fait misérable, que de me renfermer et alternativement de me croire au milieu de vous, m'occupant de projets d'utilité pour mes chers enfants, puis aussi avec mes livres, ma seconde passion dominante, et à laquelle j'ai dû, en beaucoup d'occasions, d'échapper au danger et aux écarts d'autres passions. Je les aime mes livres, de plus en plus, et j'en sens bien mieux le prix dans mon deuil, que dans aucun autre moment.

Février 1831, un an après l'événement, il soupire encore :

plusieurs fois mes heures dans la nuit ont été données au deuil, au souvenir de celle que nous avons perdue.

Et la vie reprit son cours.

A Québec, Papineau se retirait dans une pension, tantôt chez une demoiselle Dumoulin, tantôt chez une demoiselle Lemoine. Il y habitait avec Eustache-Nicolas Lambert-Dumont (1767-1835), député de York [Deux-Montagnes, Vaudreuil],<sup>50</sup> avec qui il jouait aux échecs tard dans la nuit. Plus tard, il avait encore pour voisin de pension, le successeur de Lambert-Dumont, et son ancien condisciple le docteur Jacques Labrie, qui lui fut toujours bien cher.

Il faudrait pouvoir citer chaque page de cette correspondance pour reconstituer l'atmosphère de l'époque.

En janvier 1834, ces petites phrases :

J'ai assez de contrariétés pour me bien porter. La circulation est active et quoi qu'elle me laisse peut-être un peu moins de sommeil que si j'étais à la maison avec ma femme à mes côtés, j'ai néanmoins la dent et l'appétit assez aiguisés pour mordre et bien digérer. Il y a force danses et amusements dans le Québec, malgré les souffrances des gens en place. S'il y a quelque ménagement chez eux, ce ne serait que pour dépenser moins d'étoffe. Les robes des belles sont un peu plus décolletées que de cou-

---

<sup>50</sup> Sur Lambert-Dumont et sa descendance, V. Abbé Elie-J. Auclair, *Saint-Jérôme ... op. cit.*, 17-18, 296-301.

tume, pour toucher notre sensibilité. Malgré cela je souhaite pouvoir avancer toujours droit et inflexible. Ah chère maman, il n'y a que quand je t'écris que pareilles idées m'occupent et me passent par la tête pour me préparer à la douce réconciliation que je te demanderai quand nous aurons le plaisir de nous réunir après de si vilains propos, mais tu le sais bien, je fais plus de bruit que de besogne. Pardonne-moi donc.

On dansait beaucoup à Québec. Veut-on encore son appréciation sur une belle du temps ? Voici ce qu'il raconte sur la nièce d'un évêque, la sœur d'un futur cardinal et la tante d'un futur premier ministre.

Visiblement, cela est troussé un peu pour la galerie, mais n'en reste pas moins du Saint-Simon avant la lettre. Il est peu probable que des éditions de Saint-Simon, dont les premières datent de 1830, aient circulé dans Québec à cette époque.

Le 7 février 1829, à sa femme toujours :

Avez-vous un carnaval à Montréal ? Ici le commissaire général Routh a commencé il y a quinze jours et tous les second vendredi il y a bal chez lui, où il réunit la société canadienne en aussi grand nombre que la société anglaise.

A remarquer cette division. Déjà les *Two Solitudes*...

La même chose a lieu tous les lundis chez sir James Kempt. Les Canadiennes sont toutes fières de recevoir à la fin autant d'attention que les autres.

Ce monsieur Routh est veuf d'une Française accomplie de corps et d'esprit, dont le portrait pour la beauté de la personne comme pour la beauté de la peinture<sup>51</sup> fait le plus bel ornement de la salle à danser. Elle lui a laissé quatre garçons. Il a quarante cinq ans et s'avise d'être amoureux, mais très amoureux, de mademoiselle [Louise] Taschereau, qui en a seize à dix-sept et qui est bien la plus jolie personne que je voie dans tout Québec.

<sup>51</sup> Cette Française, née de Laminière, était petite-fille d'un colonel des gardes du roi Louis XVI. P.-G. Roy, *La Famille Taschereau* (1901), citée par le P. L. Le Jeune, *Dictionnaire Général du Canada*... II: 544.

Mais c'est une horreur, dit madame Taschereau <sup>52</sup> une si grande différence d'âge, une si grande famille, un protestant. Non il n'en sera rien.

Néanmoins la fille en raffole, on a des pique-niques à la campagne, des bals chez monsieur; et madame et mademoiselle y sont.

Quelles têtes, ou quels cœurs, ou quel tout, y tiendraient !

Hier soir, la Chambre ayant fini de bonne heure, j'y ai été. Rosalie [Amyot] Plamondon souhaitant fort que je l'y accompagnasse avec madame Van Felson <sup>53</sup> et sa D<sup>elle</sup>, M<sup>r</sup> Van Felson me priant d'accompagner sa D<sup>ame</sup> parce qu'il était si occupé pendant la Cour.

Moi, bon enfant et sans malice, je me suis longtemps entretenu avec madame Taschereau sur le mérite du veuf, sur sa politesse, son attention à réunir les deux sociétés canadienne et anglaise. La bonne maman en disait plus de bien que moi et m'a persuadé, sans le vouloir, que son opposition était un calcul pour faire de meilleures conditions à sa fille.

Il n'y a pas de trou, ni de porte si bien fermée, où une clef d'or ne pénétrera pas.

Puisque les prêtres nous vendent le ciel, moyennant les dispenses avec lesquelles vous couchez avec vos cousins sans pécher, je ne suis pas plus scandalisé que les mères vendent leur fille, car c'est aujourd'hui une marchandise bien commune en comparaison avec le nombre des épouseurs...

Ajoutons pour l'histoire, que le mariage se fit, mais une année plus tard seulement.

L'ancien commissaire général, devenu commandeur de l'Ordre du Bain, mourut à Londres en 1858. Lady Routh, revenue

<sup>52</sup> Madame Taschereau, née Marie Panet, fille de Jean-Antoine P., le président de la Chambre.

<sup>53</sup> Madame Van Felson, l'épouse du juge, née Dorothée Just (1786-1856). Le juge et sa femme, tous deux décédés à quelques mois d'intervalle, en 1856, furent inhumés dans la crypte de l'église Saint-Laurent, près Montréal. On leur connaît deux filles, Louise, mariée à Montréal en 1847 à Thomas Lee, et Susanne, mariée en 1852 au docteur Hector Peltier (1823-1878), fils du bâtonnier Toussaint P., et qui fut secrétaire de l'Ecole de Médecine et Chirurgie de Montréal. Le frère aîné du juge Van Felson — leur mère était née Meunier — Antoine Van Felson, fut curé de Lachine et du Sault-Saint-Louis (*vulgo* Caughnawaga) de 1795 à 1808.



au Canada, s'éteignit, octogénaire à Montréal en 1891. Son fils, Francis-Alexander, se mariait à Montréal en 1874, à Lucie Cuvillier, petite-fille d'Austin Cuvillier, l'un des leaders de la réforme au temps de Papineau et sa petite-fille, Emma Sills, s'allia (Montréal, 1887) à Charles-Frontenac Bouthillier (1844-1927), avocat et seigneur de Blainville, le fils du combattant de 1812 précité, et qui tenait sans doute son second prénom de ce qu'il était né à Kingston.

\* \* \*

On connaît, par le détail, les terribles événements de l'automne 1837. Papineau, dont la maison de la rue Bonsecours avait déjà été assiégée à l'automne de 1835 par des partisans fanatisés, échappa de justesse, en novembre 1837, à la prise de corps, alors qu'un mandat était lancé contre lui et dix autres de ses concitoyens pour inculpation de lèse-majesté (*high treason*).<sup>54</sup>

En séjour au village de sa famille maternelle, les Cherrier, à Saint-Denis-sur-Richelieu, il y organisa, au témoignage de David Bourdages — le fils de son vieux collègue à la Chambre — la résistance à la force armée, lancée sur ses pas. Pourquoi en sortit-il le matin du combat ? Cette discussion a fait couler en son temps des flots d'encre et de paroles, a donné lieu à des affirmations solennelles contradictoires, où les amis et les alliés de la veille s'avéraient frères ennemis. Faut-il la reprendre ? La synthèse en serait certes utile. Contentons-nous, pour le moment, de nous demander, sans conclure, si la profondeur de son sentiment familial ne fut pas pour quelque chose, chez Papineau, dans ses hésitations. Il est certain que la postérité lui en a tenu compte sans aménité. Témoin, ce qu'en dit De Celles.<sup>55</sup>

Le 10 décembre 1837, Papineau se réveillait sur la terre d'exil, aux Etats-Unis, et il avait failli périr en s'y rendant, fuyard incognito. Il faut lire en entier la lettre qu'il écrivit quelques jours plus tard, à sa femme, et qui est l'une des plus sombres qui soient sorties de sa plume, et on peut se l'expliquer.

<sup>54</sup> Abbé Ivanhoë Caron, « Les Événements de 1837-1838 », RAPQ, (1925-1926), 176, 208.

<sup>55</sup>V. Papineau, *op. cit.*, 1905, 134.

Sans qu'il sache encore si cette missive lui parviendra, il s'adresse ainsi :

Un malheur égal et sans bornes écrase ceux qui sont demeurés et ceux qui ont fui. Celui dont les conseils orgueilleux ont précipité enfin le gouvernement dans ce système de violences outrées, par lesquels il ne voulait perdre que trois ou quatre hommes et par lesquels il en a perdu un si grand nombre qu'il a réduit pour un temps l'universalité de ses compatriotes à un état de dégradation et d'infériorité politique qu'il partagera lui-même. Il sera aussi malheureux que ses victimes. Pourrait-il même rester en Canada n'y être pas regardé comme le traître Arnold l'est aux États-Unis.<sup>56</sup>

Car enfin, supposé que nous eussions eu tort dans toutes nos démarches, pendant longtemps, il les avait approuvées; il en avait voulu de plus violentes que nous n'en voulions. Il n'y a qu'après que des avantages et des prévenances personnelles ont flatté son avarice et sa vanité qu'il a déserté ses amis, qu'il a demandé leur mort, qu'il demandera leurs dépouilles, qu'il a trahi des engagements et qu'il avait cru être conformes aux intérêts de son pays.

Les institutions actuelles du Canada n'y rappelleront jamais le bonheur. Si elles sont conservées, quiconque pourra le laisser et vivre ailleurs le devra faire, à moins que ce ne soit ces âmes fortes dont l'inflexible volonté opère des miracles. Je souhaite me tromper; que tout ce que l'humanité peut supporter de maux s'appesantisse sur moi, si cela peut alléger le fardeau d'autrui. Notre pays est terrassé, notre famille, plus qu'aucune autre, décimée et pros-crite. Que Dieu et les hommes leur rendent justice et leur sort changera de suite pour être amélioré ( ... )

Mais aux plaies du cœur quel dédommagement n'aurions-nous pas, si après de si cruelles épreuves, nous avions la consolation d'avoir quelque jour une réunion de famille, pour le mieux dans le pays réintégré dans la jouissance de ses droits ou même

---

<sup>56</sup> Sous toutes réserves de rectification, il y a lieu de croire que Papineau désignait ici son allié et ami d'hier, Debartzch. Les Patriotes n'avaient pas pardonné à Debartzch son entrée au Conseil exécutif de la Province en 1837. V. sur Debartzch, la *Revue Trimestrielle Canadienne* (juin 1941).

ailleurs ! Tout ce qu'il est possible d'espérer, il faut s'y attacher même quand tous les autres biens, hors la seule espérance, nous ont laissés. Il n'est pas nécessaire d'énumérer des noms propres, pour que tous ceux que j'ai aimés sachent combien étaient vrais, forts, inaltérables, mes sentiments. Ensemble, vous vous le direz et souvent, n'est-ce pas ? non pour vous attrister, mais pour vous rappeler les heureux intervalles qui ont égayé quelques parties du triste voyage de la vie humaine.

Tant d'accidents imprévus, improbables, ont protégé une injuste domination, accablé une vertueuse opposition, que le monde et ses misères sont pour moi un mystère de plus en plus impénétrable. Avec l'intime conviction que j'ai de la profonde dépravation politique des hommes qui paraissent triompher, et le respect que j'ai pour l'intégrité, le désintéressement, le patriotisme de tant et tant de nobles victimes qui ne respiraient que pour le bonheur de leur pays, je déplore, je m'indigne qu'il y ait des moments marqués pour l'insupportable succès du vice et la destruction des plus vertueux citoyens.

Que leur sang répandu soit celui des martyrs, des confesseurs, qui fait triompher les principes, sanctifie les victimes, convertit les bourreaux et sauve les croyants ( ... )

Dans le moment actuel es-tu assez forte pour m'écrire ou écrire pour toi-même un journal dans lequel tu étoufferas tes plaintes, supprimeras tes pensées sur tout ce qui a rapport à la politique, parce qu'il n'y a nulle sûreté à le faire dans le pays où tu es, mais que tu rempliras des effusions de ton amour pour tes enfants, de détails sur leurs propos, leurs jeux, leurs études, leur santé, tes soins et leurs succès.

Tu imagineras que nous le lisons ensemble et que plus tard nous le relirons et le reviserons ensemble. Il faut bien se donner des occupations incessantes pour ne pas écraser sous le fardeau et soit dans la réalité ou dans des fictions ( ... ) avoir quelques moments sinon de récréation, au moins de relâche.

Les plaintes et les chagrins des plus jeunes enfants, chez qui la nature pleure et crie sans dis-

simulation, te donneront souvent des coups de poignard. Je te somme de t'armer d'un courage qui soit au-dessus de ces déchirements par tout ce que tu te dois et à toi-même et à eux...

Quand tu le pourras, tes soins s'étendront à donner et à recevoir des consolations de tous les membres de ta famille et de la mienne; tu sais que je chéris les uns comme les autres sans distinction; conserve-moi dans leur estime, je le mérite...

Tout à toi, et à mon pays. Adieu.<sup>57</sup>

Cette sombre et terrible lettre ne nous replonge-t-elle pas dans le mythe antique de Prométhée, ce héros « puni pour avoir voulu le bien » ? Comme dit M. Émile Henriot, dans *Mythologie légère*, « Symbole de l'éternelle révolte humaine contre l'éternelle tyrannie que Prométhée, dans son hurlement continu, cependant qu'au haut de l'Olympe, les dieux heureux boivent l'ambrosie et s'enivrent de leur toute-puissance, dans un immense éclat de rire, jusqu'au jour où un paysan entendra une voix mystérieuse crier: « Le grand Pan est mort, annonçant avec lui la fin de l'Olympe et de ses dieux inhumains, semblables à des hommes. »

Quelques mois plus tard, Julie Bruneau parvenait à rejoindre son mari à Albany, où il était l'invité de M. Porter, le greffier en chancellerie de l'État de New-York.

Son père le patriarche, Joseph Papineau, se rendit l'y voir également pour un adieu, qui devait être définitif.

Beaucoup d'Américains des États de New-York et du Vermont, voire de Philadelphie et de la capitale fédérale, Washington, se montrèrent sympathiques à la cause des Insurgés et des Réfugiés canadiens. On prétend même que certaines autorités laissèrent piller un arsenal, à Plattsburg, en leur faveur.

Mais la nouvelle, inutile et folle levée d'armes de novembre 1838, dirigée par le docteur Robert Nelson, alarma les autorités américaines, qui n'entendaient pas se mettre la Grande-Bretagne à dos, et le Président Van Beuren lança une proclamation de neutralité.

---

<sup>57</sup> *Lettres de Papineau* ... op. cit. 395.

A l'instigation d'autres réfugiés, Papineau voulut tenter un suprême espoir, la France.

Assez fraîchement reçu du consul de France à New-York, M. de Pontois, qui l'avait d'ailleurs jugé sans indulgence, lors d'un séjour au Canada, à l'été de 1837, Papineau déclina de se pourvoir d'un passeport britannique, cependant que le consul, Buchanan, lui était personnellement sympathique. Ce qui lui valut d'être retenu au Havre plusieurs jours et ce qui nous vaut cette remarque piquante que les Havrais de l'époque consacraient 8.000 francs par année au service du culte et 25.000 au théâtre.<sup>58</sup>

A Paris, où il crut d'abord n'être descendu que pour quelque temps, Papineau arrivait en pleine crise ministérielle, qui se prolongea. Là encore sa mission devait être un échec. Là également les autorités n'entendaient pas se mettre à mal avec le plus puissant empire du monde. Du moins Papineau y fut-il reçu dans la meilleure société du temps. Il alla souvent chez Lafitte, un ancien ministre du Roi-Citoyen, grand faiseur et grand tombeur de ministères, avant la toute-puissance des Rothschild.

Il fréquenta chez Bossange, le libraire, qui avait une succursale à Montréal. Il y apprit même que ses ennemis d'hier, les lords Aylmer et Gosford, étaient de passage à Paris en même temps que lui, mais il se garda bien d'aller les y voir. Pas plus d'ailleurs que son ancien collègue des 92 Résolutions, devenu le juge Elzéar Bédard,<sup>59</sup> ne s'arrêta, en revenant de Rome, saluer Papineau dans la capitale française. Déjà les vieilles amitiés s'estompaient.

Selon que tu seras puissant ou misérable  
Les jugements de cour te rendront blanc ou noir.

Papineau vit d'autres Canadiens de passage à Paris, comme Guillaume Lamothe (1824-1911) — le neveu de son homonyme précité — qui s'en allait peut-être au-devant de sa future épouse, Marguerite de Savoye (1827-1915), Larocque, de Longueuil,<sup>60</sup> Louis Massue, de Québec. Il fréquentait encore dans la famille

<sup>58</sup> RAPQ, (1953-1955), 413.

<sup>59</sup> *Id.*, 417.

<sup>60</sup> *Id.*, 437.

du général La Fayette, le compagnon d'armes de Washington. Surtout, il vit souvent La Mennais, le mystique fourvoyé dans la politique. Il suivait les débats de la Chambre des Députés, mais il en resta peu impressionné :

La discussion n'y est pas assez franche, elle se conduit dans un but de vanité plutôt que de persuasion. Des phrases brillantes, des jeux d'esprit pour se faire admirer, mais du patriotisme, des principes fixes, il n'y en a pas ici.<sup>61</sup>

Il préférerait les expositions, plus instructives, des produits agricoles et industriels.

A la Chambre des Pairs, il assista au procès d'insurgés, dont Armand Barbès, *le Bayard de la démocratie*. Le sujet ne pouvait que le toucher. Il ne manqua pas d'établir un parallèle entre la justice pénale anglaise, alors si rigoureuse — les potences dressées à Montréal et à York-Toronto n'étaient pas encore sèches du sang qui venait d'y couler — et la justice criminelle française, si humaine, bien qu'il n'aimât pas, disait-il, le mode d'instruction criminelle en France.<sup>62</sup> D'ailleurs, c'est encore aujourd'hui le sentiment de plus d'un avocat de la rue Saint-Jacques.

Papineau eut tôt le désir de voir sa femme et le cadet de ses fils, Lactance, avec lui, dans la capitale française, mais il eut un moment d'hésitation devant la licence des mœurs.

La France, dit-il est le plus beau pays du monde, sa société infiniment aimable, ses ressources pour l'instruction tellement abondantes et de facile accès, que pour tous les biens du corps et de l'esprit, il n'y a pas d'autre résidence aussi désirable pour tout ce qui veut vivre de l'essence la plus pure de l'esprit, comme pour la satisfaction la plus grossière des appétits sensuels.

Un jeune homme seul y serait mal... dans un ordre de société qui étonnerait fort son entendement. Le mépris pour l'opinion religieuse se manifeste, non seulement chez les grands et les riches, mais dans la masse de la société entière. Tous les magasins sont ouverts le dimanche, jusqu'à 4 heures. Les

---

<sup>61</sup> *Id.*, 433.

<sup>62</sup> *Id.*, 437-438.

ouvriers travaillent, aussi bien ceux qui bâtissent les églises (il s'en bâtit de très belles) que ceux qui bâtissent les théâtres. Les théâtres restent ouverts les jours de Pâques, le jeudi saint et vendredi saint comme tous les autres. Néanmoins, il y a beaucoup plus de mœurs et décence publique qu'en 1823. Les prêtres ne sont plus insultés. Ils passent dans la foule sans entendre un mot offensant, comme il leur arrivait alors, mais sans la moindre remarque de civilité non plus.<sup>63</sup>

Descendu à Paris pour quelques mois, Papineau devait y séjourner sept ans. Sa femme, qui alla l'y rejoindre, revint au pays bien avant lui.

Papineau s'était juré de ne pas revoir le sol de la patrie avant que le dernier exilé d'Australie n'ait réintégré ses foyers.

Au printemps de 1846, il rentrait au Canada, en passant par New-York, en même temps que son fils, Amédée, protonotaire à Montréal depuis 1844, qui se rendait prendre femme [Eleonor Westcott] à Saratoga, New-York.

Papineau partagea dès lors son temps entre l'administration de sa seigneurie de la Petite-Nation, à la belle saison, et sa propriété de ville, à Montréal, l'hiver.

Elu dans Saint-Maurice à l'élection générale de 1848, il rentra au Parlement, où il eut la tristesse de voir se détacher de lui ses anciens lieutenants, comme Wolfred Nelson qui, par opportunisme, lui fit un procès public de son rôle dans les événements de novembre 1837.

Cependant que lui-même désavouait l'œuvre de conciliation de son ancien lieutenant, Louis-Hippolyte La Fontaine, chef du ministère, qui était pourtant parvenu à faire admettre, bribe par bribe, le grand principe de la responsabilité ministérielle.

Réélu en 1852 dans Deux-Montagnes, à l'élection complémentaire nécessitée par le décès de son ancien collègue William Henry Scott, — un partisan de la réforme en '37 — Papineau ne parut plus guère qu'à une session du Parlement. Il l'avait compris, son rôle était là fini.

---

<sup>63</sup> *Id.*, 415.

Au cours des années 1849-1851, il avait fait ériger le somptueux manoir, qui est aujourd'hui le siège social du club le plus fermé du Canada.

En '55, il fit bâtir, tout près du manoir, une chapelle funéraire, où il fit transporter les restes de son vieux père, d'abord inhumé à Montréal pendant son exil, en '41, et de son fils bien-aimé, Gustave, mort en '51, après de brillants débuts dans le journalisme.

Les deuils commençaient à s'accumuler sur sa tête. En '54, son frère favori, son cadet, Benjamin, partait. En '55, son cousin, son frère d'âme comme il l'appelait et qui avait été son administrateur pendant son exil, Louis-Michel Viger, disparut. Le 26 juin, 1856, il était parrain à Notre-Dame de Montréal de son petit-fils, — enfant d'Amédée et d'Eleanor Westcott — à qui il légua ses prénoms de Louis-Joseph.

En '57, c'était le grand départ de sa sœur chérie, Rosalie P.-Dessaulles. La même année, il mariait sa plus jeune fille, Azélie, à l'artiste — et frère de son curé — Napoléon Bourassa.

En décembre '58, son voisin de toujours, rue Bonsecours, avec qui il avait collaboré si étroitement, Jacques Viger, le premier maire de Montréal, s'effaçait, insolvable, en dépit des riches collections documentaires qui devaient sauvegarder sa mémoire.<sup>64</sup>

Au printemps 1861, il venait encore porter en terre Denis-Benjamin Viger, son cousin, — « M<sup>r</sup> Viger », comme il l'appela toujours, — et dont le nom est resté au square Viger de cette ville.

Double deuil en 1862; sa femme bien-aimée, Julie Bruneau — qui ne s'était jamais adaptée à la campagne — mourait subitement à l'été. En décembre suivant, leur fils, Lactance, le médecin, expirait isolément dans un hôpital de malades mentaux à Lyon.<sup>65</sup>

<sup>64</sup> Sur Viger, V. G. Frégault, *Le Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau* (Montréal, 1946). Jacques Viger fut inhumé dans la crypte de l'église Notre-Dame-de-Grâce de Montréal.

<sup>65</sup> Sur Lactance Papineau, V. Chan. Lionel Groulx, *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, X: 310-332.



Au manoir de Montebello cependant continuaient de défiler tous les voyageurs distingués, de passage entre la capitale québécoise, la métropole et la nouvelle capitale canadienne, Ottawa.

En décembre 1867, il proféra son chant du cygne. Conférencier invité par l'Institut canadien, il y fit une hautaine profession de foi rationaliste, et il y réitéra son opposition intransigeante au nouveau régime de la Confédération.

Deux autres deuils en 1869. Sa plus jeune fille, Azélie-P. Bourassa s'éteignit, en mars, à 34 ans, après douze ans de mariage et un an après avoir donné naissance à son dernier fils, Henri [Bourassa].<sup>66</sup>

En décembre suivant, il assistait encore à l'enterrement, à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, de son frère, le curé, Tous-saint-Victor. Et sa signature, à l'acte de sépulture, est aussi ferme et droite que quarante ans auparavant.<sup>67</sup>

Louis Fréchette lui avait déjà dédié, deux ans plus tôt, partie de sa *Voix d'un Exilé*. Il devait lui consacrer, dix années plus tard, un drame, *Papineau*. On peut douter que la scène supporte cette pièce de nos jours. Les sentiments en paraissent artificiels.

Et à la fin de septembre 1871 [le 23] l'aigle s'abattit, emporté, en quelques jours, par la pneumonie, l'ennemie ordinaire des vieillards, avant l'avènement de la pénicilline. Comme Victor Hugo, son quasi contemporain devait dire, non sans ostentation, douze ou treize ans plus tard: Je décline l'oraison des Églises, je demande une prière à toutes les âmes.<sup>68</sup> Papineau lui-même, à sa dernière heure, déclina les secours spirituels d'une Église, dont il avait défendu cent fois les prérogatives dans les enceintes législatives et les conseils de la nation. Il reçut tout de même la sépulture en sa chapelle, aux côtés des siens. Ce dont

<sup>66</sup> Azélie P. Bourassa fut inhumée « provisoirement » dans la crypte de la chapelle de la Providence à Montréal, selon l'acte du 31 mars 1869 inscrit au registre de Notre-Dame de Montréal.

<sup>67</sup> Phénomène de mimétisme fréquent entre père et fils: les signatures de L.-J. Papineau et de son fils, L.-J. Amédée, se ressemblent à s'y méprendre. Le curé Michel Chamberland, dans son *Histoire de Montebello*, *op. cit.* reproduit un assez pauvre portrait du curé Papineau, qui était un colosse.

<sup>68</sup> Léon Daudet, *Fantômes et Vivants*, chap. III.

son curé, M. Bourassa, ne fut pas félicité, on peut le croire, de son Ordinaire.<sup>69</sup>

Il avait rédigé de sa main en 1866, son testament, qui fut vérifié à la Cour Supérieure de Montréal, le 30 septembre 1871.

Il y légua son manoir de Montebello, sa belle bibliothèque et un domaine de 1400 arpents, à titre de pension alimentaire, à son fils, Amédée.

Le solde de ses biens était légué à titre égal, en usufruit seulement, à ses trois enfants survivants, soit à son fils aîné, Amédée, sa fille, Rosalie-Ézilda, et sa fille Azélie. [On l'a vu, celle-ci devait le précéder dans la tombe.]

Tout grand esprit qu'il fût, Papineau oublia de désigner, en cet acte majeur, ses héritiers en propriété, mais ses exécuteurs testamentaires interprétèrent ses volontés comme s'il y avait désigné ses petits-enfants. L'inventaire de ses biens, dressé par son neveu — l'un des fils de Denis-Benjamin, Denis-Emery Papineau (1819-1889), qui à cette époque avait déjà été député d'Ottawa [aujourd'hui Papineau, Labelle et Gatineau] et qui devint président de la Chambre des Notaires — est un document de 220 pages et qui nécessita pas moins de vingt vacations. Commencé et poursuivi l'année même de la mort de Papineau, il fut suspendu pendant cinq années pour n'être clos qu'en 1878. L'acte fut suivi d'un Partage, qui couvre encore 120 pages. Il a fallu pas moins de trois jours d'analyse pour en tirer la substantifique moelle.

Retenons-en que l'année de la Confédération, Papineau avait fait bâtir, rue Saint-Denis — plus tard face à l'ancienne Université de Montréal — la maison qu'il habita l'hiver, après la mort de sa femme, avec la famille Bourassa et où Napoléon Bourassa eut longtemps son atelier, avant de le céder (1917) à Philippe Hébert, le sculpteur. Le portail de cette maison se distingue encore par des sculptures. Le peintre Adrien Hébert y eut longtemps son studio.

Après le retour d'exil de Papineau, la seigneurie de la Petite-Nation avait bénéficié de la première prospérité économique, que

---

<sup>69</sup> V. le curé Michel Chamberland, *op. cit.*, 221, 240.

connut le Canada, grâce au traité de réciprocité de 1854 avec les États-Unis, et faut-il le dire, à la faveur encore de la plus meurtrière des guerres du siècle depuis l'ère napoléonienne, soit la guerre dite de Sécession, où la république américaine scella dans un bain de sang sa grandeur future.

Le défrichement de la seigneurie avait permis la formation de trois paroisses, soit Notre-Dame de Bonsecours, Sainte-Angélique — ainsi nommée en l'honneur de la femme de Denis-Benjamin — et la plus considérable, Saint-André-Avelin, nommée en l'honneur de l'arpenteur, qui l'avait lotie, André Truteau, le cousin de Papineau, précité.

L'Inventaire nous apprend qu'en 1871, la moitié de la seigneurie était mise en culture et rapportait au seigneur, bon an mal an, quelque trois mille dollars, — chiffres qu'il faudrait multiplier par quatre pour s'en représenter la valeur en termes actuels — en rentes constituées. Mais beaucoup de ces rentes étaient en souffrance et quand les derniers comptes furent arrêtés, les héritiers de Papineau eurent à se partager près de cent vingt mille dollars, soit près de quarante mille dollars par souche, en plus d'immenses domaines en forêts de haute futaie, dans ce qu'on appelait le Franc-Alleu Papineau, soit la moitié du territoire original de la seigneurie.

En 1875, l'ancien procureur de Papineau, et le plus jeune fils de Denis-Benjamin, Augustin-Cyrille Papineau (1827-1915) était nommé au plus beau poste civil de la Province, juge à la Cour Supérieure.

La petite-fille de Papineau, fille d'Amédée, Eleanor (1852-1875) épousait la même année (1875), ironie du sort, un capitaine de l'armée anglaise. Elle mourut en Angleterre l'année même de son mariage. Son mari, John Try Davies, revenu s'établir à Montréal comme courtier, devint membre de la Bourse. Artiste et écrivain autant que financier, membre du Montreal Pen & Pencil Club, il publia en 1900, un recueil de récits intitulé *A Semi-Detached House*, joliment illustré par le peintre Robert Harris, et dont un récit est visiblement inspiré par la vie du manoir de Montebello.

La deuxième petite-fille de Papineau, Louise (1860-1937) épousa également, à 40 ans, [à Londres, en 1901] le capitaine John Sheffield, aussi de l'armée anglaise, et, nouvelle ironie du sort, fils d'un baronnet du Royaume-Uni, issu de cette caste que le grand Papineau avait tant combattue de son vivant.

Son unique fils survivant, Amédée, s'était donné l'inélégance, en 1893, d'abjurer publiquement le vieux culte ancestral et de donner son adhésion au calvinisme, ou plutôt au presbytérianisme.<sup>70</sup> Ce qu'il avait d'ailleurs commencé, en faisant baptiser ses deux filles, précitées, autour de 1860, à l'American Presbyterian Church de Montréal.

Mais le moins étonnant n'est pas que, déjà septuagénaire avancé, il contractât, en 1897 (à New-York) un second mariage avec une femme (Iona Curran) encore dans la vingtaine,<sup>71</sup> et qui devait lui donner un fils et une fille, lesquels, sauf rectification, furent baptisés catholiques,<sup>71a</sup> probablement à la demande de la mère, qui a un patronyme irlandais.

Pour faire pièce aux calculs ordinaires des physiologistes, consignons que ces enfants (Lafayette et Angelita) devinrent tous deux adultes et vivaient encore dans la capitale fédérale, à Ottawa, à la fin de la dernière guerre (1945).

Le petit-fils et filleul du grand Papineau, né à Montréal en 1856, fit comme son père et alla prendre femme aux États-Unis. Il épousa à Philadelphie, 1880, Caroline Pitkin Rodgers, née en 1859. Il s'éteignit, six semaines après son père, à Montréal, le 1<sup>er</sup> janvier 1904.

*Blood is thicker than water.* Bien que baptisé catholique, il avait opté pour le culte presbytérien et il fit baptiser ses fils à l'American Presbyterian Church de Montréal. Lui naquit, entre autres (1883) un fils, Talbot Rogers, qui, plus tard admis au Barreau (1909) s'engagea en 1914, au régiment *Princess Patricia*, soutint une vigoureuse polémique de presse avec son cousin, le

<sup>70</sup> Rieul-P. Duclos, *Histoire du Protestantisme au Canada et aux États-Unis* (Montréal, Lausanne, s.d.) (circa 1913), II: 117-121. V. le curé M. Chamberland, *op. cit.* 258.

<sup>71</sup> D.-B. Papineau, *Généalogie de la Famille Papineau*, Ms.

<sup>71a</sup> *Idem.*

leader nationaliste, Henri Bourassa, sur l'opportunité de la participation canadienne à la grande guerre, et tomba glorieusement au champ d'honneur, à Passchendaele, en octobre 1917.<sup>72</sup>

Les autorités de la Ville de Montréal, avaient décrété avenue, en 1890, le vieux Chemin Papineau, qui conduisait à l'antique terre de la famille sise aux limites des paroisses du Sault-au-Récollet et de Montréal. Verbalisé dès 1810, il avait été débaptisé en 1838, aux lendemains des Troubles, en Chemin de la Reine, mais il avait repris son nom dès 1844.

La municipalité de Papineauville, constituée, apparaissait en 1896, sur la carte de la Province.

Un dernier partage était effectué, en 1921, entre les bénéficiaires de la substitution Papineau, par acte de M<sup>e</sup> F.-S. Mackay, notaire, dont le nom est resté à Mackayville, rive sud de Montréal.

La bibliothèque de Papineau était dispersée aux enchères publiques à Montréal, en 1922, et le catalogue<sup>73</sup> comportant 1940 numéros, d'ailleurs fort mal assortis, y révèle une étonnante collection de récits de voyageurs français en Amérique, déjà fort nombreux, de tous les classiques, grecs, latins, français, anglais, d'écrivains politiques de tous les temps, y compris la grande édition de Voltaire d'avant la Révolution française.

Le comté de Papineau, constitué en 1923, déléguait son premier député [M. Désiré Lahaie] au Parlement de Québec.

A la suite d'une série de mutations,<sup>74</sup> après être passé, notamment, aux mains de William Owens (1840-1917), le député d'Argenteuil à l'Assemblée législative en 1881 et sénateur en 1896, le beau domaine des Papineau était cédé, en 1929, au prix de près

<sup>72</sup> V. Portrait du major Talbot Rogers Papineau dans le curé M. Chamberland, *op. cit.*, 97; sur le major Papineau, v. Wilfrid Bovey, *Les Canadiens-Français d'aujourd'hui*, (Montréal, 1940), 151-152; Mason Wade, *The French Canadians 1760-1945*, (1954), 711-715; Brooke Claxton, C.P., *La Petite Nation and the Papineaus, The Background of the Seigniorship Club, 1674-1957*, Ms., (1957), 38-48.

<sup>73</sup> Titre abrégé de ce catalogue: *Catalogue of Books... of Late L. J. Papineau... sold at Public Auction... Saturday 4th, 1922 and Monday 6 March... at 453 St. James St., Montréal. Fraser Bros, Auctioneers* [Non paginé, 23 pp. Couverture bleue].

<sup>74</sup> Abbé M. Chamberland, *op. cit.*, 67.

d'un demi-million <sup>75</sup> à un syndicat financier, qui l'aménageait, l'année suivante, en un club — le Seignior Club — devenu en quelque sorte le Ranelagh, ou le Jockey Club, du Canada.

La dernière petite-fille, née du vivant de Papineau, madame Sheffield, s'éteignit en 1937, dans le Sussex, en demandant à être inhumée aux côtés de sa mère [Eleanor Westcott † 1890] à Saratoga, New-York.

Un dernier flamboiement du nom de Papineau : en cette même année, 1937, des Volontaires de la guerre d'Espagne constituaient l'escadrille d'avions McKenzie-Papineau pour aller porter la croisade contre le fascisme, en réalité pour combattre sous l'étendard soviétique.

À l'abolition définitive, en 1940, des rentes seigneuriales constituées, les derniers héritiers du grand Papineau retiraient encore du Syndicat de rachat de ces rentes quelque quarante-cinq mille dollars de droits, provenant de l'antique fief subdivisé de la Petite-Nation. Et c'est probablement le dernier acte juridique où le nom de Papineau apparaîtra désormais.

Enfin, en novembre 1944, naissait à Montréal, le petit-fils de l'arrière-petit-fils du grand Papineau, dont le sang, le nom et les prénoms se sont transmis jusqu'à ce jour.<sup>76</sup>

<sup>75</sup> B. Claxton, *op. cit.*, 49.

<sup>76</sup> La descendance en lignée masculine de Louis-Joseph Papineau à ce jour s'établit, selon D.-B. Papineau, *op. cit.*, comme suit ;

Louis-Joseph P. & Julie Bruneau, marié à Québec, en 1818 ;

L.-J. Amédée P. & Eleanor Westcott, m. Saratoga, N.Y., 1846 ;

Louis-Joseph P. & Caroline Rogers, m. Philadelphie, 1880 ;

Louis-Joseph P. & Elsie Storer, m. Saint-Lambert, P.Q., 1911 ;

Louis-Joseph P. & Elisabeth Strang, m. Montréal, 1941 ;

Louis-Joseph P. né à Montréal, le 29 novembre 1944.

Louis-Joseph P. & Caroline Rogers avaient eu deux autres fils : Philippe (1887-1932), resté célibataire, et James Westcott (1885-1946).

James Westcott Papineau épousa à Montréal en 1915, Marie Maître, originaire de Neuchâtel, Suisse. Il en eut deux filles, nées à Montréal : Renée-Louise, mariée en 1943, à A. Monatt Christie, lieutenant d'aviation ; et Jacqueline, mariée à la Cathédrale de Montréal, en septembre, 1943, au lieutenant d'aviation, Charles-Joseph Bech, fils de Joseph Bech, ministre des affaires étrangères du Luxembourg, en séjour à Montréal pour le temps de la guerre. Devenu président du Conseil du Luxembourg, Joseph Bech, a présidé, à Paris, en décembre 1957, l'Assemblée de l'OTAN, qui a réuni les chefs d'Etat de l'Occident.

En souhaitant que Montréal ne tarde davantage à élever sur l'une de ses places publiques, le socle que sa mémoire attend toujours, formulons également le vœu qu'il soit loisible à nos commissaires aux monuments publics, de restaurer l'antique demeure du Patriote, rue Bonsecours, aujourd'hui misérablement défigurée et qui pourrait être le *Monticello*<sup>77</sup> canadien, un centre de pèlerinage pour tous ceux qui auront toujours au premier plan de leurs préoccupations et de leurs affections, les libertés populaires et le nom de leur plus illustre défenseur au siècle dernier, de tout le Canada.

Jean-Jacques LEFEBVRE

---

<sup>77</sup> Monticello, nom du domaine paternel en Virginie et du manoir qu'y érigea plus tard et où il se retira après son mandat à la Présidence (1801-1809), Thomas Jefferson (1743-1826), le plus illustre disciple de Montesquieu et le grand théoricien de la démocratie américaine telle qu'on la concevait au XVIIIe s. et au début du siècle dernier.